


Objet | Tableau de suivi des questions du public

Pour information 

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 13 MARS 2024				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 24 JANVIER 2024				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 15 NOVEMBRE 2023				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 SEPTEMBRE 2023				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Monsieur Mario Dufour</p> <p>La Société québécoise des infrastructures (SQI) ou le CISSS ont-ils effectué un relevé des stationnements potentiels dans le secteur de l'hôpital avant de procéder à l'achat du parc des aînés, ou bien acquérir les terrains du Centre de services scolaire du Fer où sont situées les écoles Gamache et Queen Elizabeth?</p>	<p>La présidente-directrice générale, M^{me} Manon Asselin, assure que l'inventaire des terrains potentiels à proximité de l'Hôpital de Sept-Îles a été fait, sauf pour les terrains du Centre de service scolaire du Fer, car ils sont situés trop loin. La priorité est de s'assurer d'une proximité du stationnement avec l'entrée de l'urgence et des autres portes du centre hospitalier pour les usagers, afin d'éviter que ceux-ci aient à souffrir d'une trop grande distance à parcourir. Le CISSS de la Côte-Nord souhaite également qu'il n'y ait pas plusieurs stationnements dispersés, dans l'objectif de restreindre la circulation et ainsi éviter les dangers potentiels d'une trop grande circulation entre les divers stationnements autour de l'hôpital.</p> <p>Pour ce qui est de la proposition de M. Dufour de transformer certains stationnements parallèles en stationnement à 45 degrés, M^{me} Asselin dit ne pas être en mesure de répondre au nom du comité de circulation de la Ville de Sept-Îles. Ce qu'elle peut assurer, par contre, c'est que l'Hôpital de Sept-Îles aura un manque à gagner de plus de 200 cases de stationnement lorsque les travaux seront terminés. Pour ces raisons, comme PDG du CISSS de la Côte-Nord, elle doit favoriser un stationnement de proximité pour l'ensemble des usagers, en particulier ceux aux prises avec une mobilité réduite.</p>	Direction générale DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Madame Maude Fréchette Représentante nationale APTS</p> <p>Question en lien avec le paiement des GBM (génie biomédical).</p>	<p>La présidente-directrice générale, M^{me} Manon Asselin, assure que la problématique soulevée ne relève pas de la mauvaise foi du CISSS, bien au contraire, car les équipes sont à pied d'œuvre pour tenter de trouver une solution. Elle invite M. Jean-Philippe Comtois, directeur des ressources financières, à informer M^{me} Fréchette des actions posées jusqu'à présent.</p> <p>Dans un premier temps, M. Comtois précise que l'annonce ministérielle a été faite post-délai en date du 15 juin dernier, donc quelques mois après que la décision ait été rendue en février. À la suite de la décision, le MSSS a procédé à la création de la nouvelle échelle salariale pour les coordonnateurs GBM, mais celle-ci n'est jamais descendue de façon officielle dans les CISSS et les CIUSSS, sauf par le biais d'un Info-Nomenclature référant à un site du comité patronal de négociation (CPNSSS). Les membres de l'équipe de M. Comtois semblent tout de même avoir mis la main sur la nouvelle l'échelle salariale recherchée, mais celle-ci n'est descendue ni chez le fournisseur de paie Logibec ni chez Médisolution, ce qui pose problème au niveau de la rétroaction.</p>	Direction générale DRF		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

LÉGENDE - RESPONSABLES

APDG - MÉDIAS	Adjointe au PDG et relations avec les médias
DAASP	Directeur adjoint volet administratif des services professionnels
DI-TSA-DP	Direction programmes déficience intellectuelle, troubles spectre de l'autisme et déficience physique
DPJ	Direction protection de la jeunesse

DPSAPA	Direction programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
DRF	Direction ressources financières
DRHCAJ	Direction ressources humaines, communications et affaires juridiques
DRI	Direction ressources informationnelles

DSI	Direction soins infirmiers
DSM-D-I-SSG	Direction programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux
DSMQÉPÉ	Direction services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
DSP	Direction santé publique

DSPEU	Direction services professionnels et enseignement universitaire
DSTHL	Direction services techniques, hôtellerie et logistique
PDG	Président-directeur général
PDGA	Président-directeur général adjoint

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	Pour conclure, M. Comtois s'engage à procéder à l'ajustement du nouveau salaire des 5 coordonnateurs GBM dès que la nouvelle échelle salariale sera confirmée par la Direction des ressources humaines. Cependant, le montant rétroactif ne pourra être versé que lorsque des travaux auront été effectués à l'échelle nationale, vu les fusions des établissements et les modifications des divers systèmes informatiques intervenues entre 2008 et maintenant.			
Monsieur Mario Dufour Le CISSS ou la SQI ont-ils toujours l'intention d'acquérir l'hôtel de ville, au présent comme au futur, pour du stationnement, au lieu de choisir la construction d'un stationnement étagé, ce qui éviterait la démolition de l'hôtel de ville, qui fait partie de notre patrimoine et notre identité.	La présidente-directrice générale, M ^{me} Manon Asselin, mentionne que les discussions sont toujours en cours avec la Ville de Sept-Îles concernant le stationnement, que ce soit pour le Parc des Aînés ou l'hôtel de ville. Le stationnement étagé n'est plus une solution envisagée.	Direction générale DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 17 MAI 2023

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Madame Éloïse Carré Citoyenne de Baie-Comeau Question : Considérant que les systèmes de santé comme le CISSS de la Côte-Nord représentent 5 % des émissions de gaz à effet de serre et des impacts environnementaux, et considérant la crise climatique et l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, M ^{me} Carré souhaite savoir si un comité de développement durable pourrait être mis en place et si un plan d'émission des impacts sur l'environnement et d'émission des gaz à effet de serre était réfléchi.	Le directeur des services techniques, hôtellerie et logistique, monsieur Danny Gagnon, informe M ^{me} Carré qu'un plan d'action est présentement en cours, et qu'une reddition ministérielle annuelle est aussi produite au sujet des impacts environnementaux. De belles avancées ont été faites au niveau du développement durable, entre autres une grande diminution de l'utilisation de l'huile lourde un peu partout sur notre territoire. Également, le CISSS de la Côte-Nord est l'un des seuls établissements à s'être tourné vers la géothermie, du côté de la Minganie. Monsieur Gagnon propose à M ^{me} Carré de lui présenter le portrait détaillé du dossier environnemental, et mentionne que le CISSS de la Côte-Nord est d'ailleurs très avancé parmi les établissements du Québec au niveau du plan énergétique. Il termine en l'informant de l'existence d'un comité de développement durable. Il invite M ^{me} Carré à lui signifier son intérêt à en faire partie. Si tel est le cas, elle pourrait éventuellement intégrer le comité et aider aux divers dossiers, dont celui du gaspillage. Par ailleurs, le président du conseil d'administration informe que ce sujet sera traité lors de la prochaine séance publique du conseil d'administration le 14 juin prochain, et sera présenté par Dr Richard Fachehoun, directeur de la santé publique.	DSTHL Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 15 MARS 2023

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 25 JANVIER 2023

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Madame Suzanne Marchand, vice-présidente Comité des usagers multiprogrammes de la Côte-Nord Question : Considérant que le comité des usagers multiprogramme de la Côte-Nord dessert tout le territoire de la région 09 (Tadoussac à Blanc-Sablon, Île d'Anticosti et Fermont); Considérant que notre mandat et les responsabilités du comité des usagers lui sont dévolus directement par la Loi (LSSS, c.S-4.2, a, 212); Considérant que notre mission est de : > Défendre les droits des usagers;	La présidente-directrice générale du CISSS de la Côte-Nord, M ^{me} Manon Asselin, informe M ^{me} Suzanne Marchand que les termes de la circulaire ministérielle 2016-021 – Paramètres budgétaires relatifs aux comités des usagers et aux comités des résidents doivent être respectés. Malgré tout, elle a adressé une demande auprès du MSSS, qui s'est conclue par une réponse non favorable. Le président du conseil d'administration, Monsieur Denis Miousse, propose qu'une résolution soit faite en appui à la demande. Cette résolution, adoptée à l'unanimité, sera acheminée au ministre des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, au cours des prochaines semaines.	Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 25 JANVIER 2023

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>➤ Travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers.</p> <p>Considérant que nous sommes l'un des trois moyens retenus en 1991-1992 pour assurer que les droits des usagers soient respectés;</p> <p>Considérant que nous sommes le seul comité des usagers à travers le Québec à devoir compléter six mandats dans trois missions différentes :</p> <p>➤ Jeunesse et protection de la jeunesse;</p> <p>➤ Santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux;</p> <p>➤ Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique.</p> <p>Considérant que ce sont des usagers qui s'impliquent bénévolement dans le comité depuis le début des années 1980 et qui le portent à bout de bras depuis 2015, année du changement de la Loi sur la santé et les services sociaux créant les CISSS et les CIUSSS;</p> <p>Considérant que les bénévoles ont à cœur de remplir leur mission et leur mandat auprès des plus vulnérables de notre société;</p> <p>Considérant qu'en plus de ses missions, le CUMP a l'obligation légale de mettre en place deux comités de résidents dans les centres de réadaptation jeunesse; (CRJDA Richelieu (Baie-Comeau) et CRJDA de Sept-Îles (La Vérendrye);</p> <p>Considérant les démarches entreprises avec la direction durant les 4 dernières années;</p> <p>Considérant que la volonté de la Direction du CISSS de la Côte-Nord de coopérer avec les comités d'usagers et les comités de résidents demeure présente, nous aimerions avoir un appui du conseil d'administration pour nos futures démarches;</p> <p>Considérant que notre financement actuel est de 22 198,00 \$ pour couvrir toute la région 09 et que nous n'avons reçu aucune indexation pour couvrir l'augmentation des frais au cours des années;</p> <p>Appuyez-vous nos démarches et nos demandes pour recevoir un financement adéquat en reconnaissance de l'importance de notre mission régionale?</p>				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Mélanie Dupont, présidente de la Chambre de commerce de Port-Cartier</p> <p>Question : Pourquoi les travailleurs de la santé sont encore en télétravail lorsque le premier ministre, François Legault, a appelé les gens à retourner au bureau en février dernier?</p>	<p>La présidente-directrice générale, M^{me} Manon Asselin, mentionne que la politique de télétravail du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord a été entérinée dans les derniers mois et est très claire. Lorsque possible (bien entendu, la politique ne s'adresse pas aux équipes cliniques), les travailleurs peuvent faire du télétravail à temps partiel, 2 ou 3 jours par semaine selon les consignes du Conseil du trésor. Les employés réintègrent les bureaux à temps partiel, de façon hybride. Toutefois, une problématique particulière est rencontrée notamment à Port-Cartier et à Sept-Îles, soit un manque de bureaux. Les espaces sont attribués en fonction de dyades, c'est-à-dire un partage d'un même bureau entre deux personnes. Une analyse se fait présentement pour attribuer le bon bureau aux bonnes personnes et au bon endroit, pour ainsi créer des dyades viables.</p>	<p>DRHCAJ DSTHL Direction générale</p>		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Bernard Gauthier, commissaire industriel et directeur général de Développement économique de Port-Cartier</p> <p>Question : Pourquoi la grande majorité des postes disponibles sont ouverts pour les installations de Baie-Comeau, Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre? Port-Cartier manque d'effectifs également.</p>	<p>La présidente-directrice générale, M^{me} Manon Asselin, informe que deux postes feront partie du prochain affichage, soit un poste d'infirmière de jour et un poste d'infirmière de soir. Présentement au Centre multiservices de santé et de services sociaux de Port-Cartier, 23 postes sont vacants, représentant 17 % de postes vacants. Si l'on compare régionalement, Port-Cartier se trouve en bonne position en se trouvant en deçà de la moyenne régionale.</p> <p>Madame Asselin tient également à annoncer une très belle nouvelle pour les habitants de Port-Cartier, soit le recrutement de deux médecins, qui débiteront à l'automne 2023 au plus tard. Par ailleurs, la conjointe de l'un des deux médecins est infirmière.</p>	<p>DRHCAJ Direction générale</p>		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

	<p>La présidente-directrice générale donne également quelques données intéressantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au niveau du guichet d'accès de première ligne (GAP) à Port-Cartier, 52 appels ont été reçus depuis l'ouverture en juillet dernier. De ces appels, 58 % ont été dirigés vers un rendez-vous médical, 8 % vers les services d'un pharmacien et le reste vers les autres services. Notons que moins de 2 % des appelants ont été dirigés vers l'urgence, et qu'il a pris moins d'une semaine pour un patient avec priorité 4 ou 5 à obtenir un rendez-vous avec un médecin. Pour les priorités 1, 2 et 3, l'urgence demeure ouverte 24 heures sur 24. <p>En ce qui a trait à la période de temps entre le départ d'un médecin de Port-Cartier en mars 2023 et l'arrivée d'un nouveau médecin à l'automne de cette même année, M^{me} Asselin mentionne que l'offre de service sera augmentée au GAP. Les patients d'un médecin qui quitte sont automatiquement identifiés comme patients orphelins et peuvent donc avoir accès à ce service.</p> <p>De la publicité sera faite de nouveau au sujet du guichet d'accès de première ligne.</p>			
<p>Daniel Camiré, Ville de Port-Cartier</p> <p>Question : Serait-il possible d'avoir une rencontre en présentiel avec les organismes socio-économiques, la Direction générale et la présidence dans les plus brefs délais?</p>	<p>La question de M. Camiré ne sera pas posée, car la réponse a été obtenue au cours de la présente séance publique. En effet, la rencontre entre les représentants de la chambre de commerce de Port-Cartier et ceux du CISSS de la Côte-Nord se tiendra le 8 décembre prochain, à 14 h.</p>	Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Maude Fréchette, représentante nationale pour l'APTS Côte-Nord</p> <p>Question : En regard des témoignages donnés séance tenante par deux éducatrices du Pavillon Richelieu, une demande est faite aux membres du conseil d'administration par M^{me} Fréchette pour reconnaître le tort qui a été causé aux 6 employés suspendus, ainsi qu'un engagement du conseil d'administration pour l'ouverture d'une enquête indépendante au Pavillon Richelieu.</p>	<p>La vice-présidente du conseil d'administration, M^{me} Ginette Côté, assure que le conseil d'administration a très bien entendu la situation, mais ne pourra se prononcer ce soir sur l'engagement à tenir une enquête publique. La situation sera analysée en délibéré, à l'aide de l'ensemble des informations nécessaires à la prise d'une décision éclairée, et une réponse sera fournie ultérieurement.</p> <p>Complément d'information ajouté à la suite de la séance du conseil d'administration du 25 janvier 2023 :</p> <p>Une correspondance a été adressée à M^{me} Maude Fréchette, représentante nationale pour l'APTS Côte-Nord. Il s'agit des réponses aux demandes formulées lors de son intervention à la séance publique du 16 novembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour la demande au CISSS de la Côte-Nord de reconnaître les torts causés à 6 employés : Une enquête administrative a été réalisée par le CISSS de la Côte-Nord, en collaboration avec les relations de travail et le contentieux. Nonobstant les conclusions, les salariées ont utilisé leur droit de grief, et par le fait même, cette portion sera prise en charge par les instances désignées. Le conseil d'administration ne peut donc se prononcer sur le dossier, puisqu'il est présentement en cours d'arbitrage. Pour la demande au conseil d'administration de procéder à l'ouverture d'une enquête indépendante : Le conseil d'administration ne désire pas donner suite à cette demande. Les informations reçues quant aux actions et aux décisions prises nous permettent de constater que la situation a été traitée en toute conformité. 	Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Mario Dufour</p> <p>Question : Combien de cases de stationnement seront perdues par l'agrandissement de l'urgence et combien de cases sur votre terrain rue Évangéline?</p>	<p>La présidente-directrice générale adjointe, M^{me} Nathalie Castilloux, indique que les plans de l'agrandissement du bloc opératoire et de l'urgence ne sont pas définitifs à ce moment-ci. Toutefois, l'on estime à une centaine le manque à gagner en cases de stationnement. Celle-ci ajoute que 59 cases seront disponibles sur la rue Évangéline. Les travaux devraient débiter au cours des prochaines semaines.</p>	DSTHL Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Denis Bouchard</p> <p>Question : Concernant l'avis de pertinence d'installation d'une station de mesure d'un indice de la qualité de l'air pour la Côte-Nord (IQA régional) et pour la ville de Sept-Îles (IQA sectoriel), est-ce que, pour le directeur de santé publique actuel, la qualité de l'air extérieur dans la ville de Sept-Îles l'interpelle dans plusieurs des rôles qui lui sont confiés par la LSSSS (art. 373) comme ses prédécesseurs?</p> <p>Sous-questions : Est-ce que le directeur de santé publique actuel est d'accord avec les affirmations de ses prédécesseurs d'assurer une expertise en prévention et en promotion de la santé et de conseiller l'agence (CISSS) sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitable par un IQA comme outil?</p>	<p>Le directeur de la santé publique, le docteur Richard Fachehou, mentionne que l'objectif de la Direction de santé publique du CISSS de la Côte-Nord est que tous les résidents et résidentes de la Côte-Nord continuent de vivre et de faire leurs activités dans un environnement où la qualité de l'air est bonne. Selon les dernières évaluations de la qualité de l'air effectuées à Sept-Îles en 2012-2013, l'indice de qualité de l'air était bon à 90 % des heures et à 73 % des jours. Pour Sept-Îles, une station de surveillance doit être installée, afin d'observer l'indice de qualité de l'air et permettre à la population de prendre des décisions.</p> <p>Des démarches sont présentement en cours entre la Ville de Sept-Îles et le ministère de l'Environnement afin d'identifier un site pour l'installation de la station de surveillance. Lorsque le site sera confirmé, le ministère de l'Environnement s'occupera d'installer la station, et la Direction de santé publique effectuera la surveillance requise à partir des données colligées provenant de ladite station. Le docteur Fachehou ajoute que le choix du site doit être fait par les experts du ministère de l'Environnement, en collaboration avec la Ville de Sept-Îles. Une rencontre est prévue à cet effet au cours de l'automne.</p>	DSPu		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Louise Gagnon</p> <p>Question : L'avis de pertinence est-il un document public puisqu'il a été envoyé à des citoyens? Si oui, pourquoi n'est-il pas sur le site du CISSS pour être disponible à tous les citoyens? Dans l'avis de pertinence, il est question de prévention dans les deux extraits suivants :</p> <p>Rôle du directeur de santé publique</p> <p>La qualité de l'air extérieur interpelle le directeur de santé publique dans plusieurs des rôles qui lui sont confiés par la LSSSS (art. 373) dans sa région, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'informer la population de l'état de santé général des individus qui la composent, des problèmes de santé prioritaires, des groupes les plus vulnérables, des principaux facteurs de risque et des interventions qu'il juge les plus efficaces, d'en suivre l'évolution et, le cas échéant, de conduire des études ou recherches nécessaires à cette fin. • D'identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et de voir à la mise en place des mesures nécessaires à sa protection. • D'assurer une expertise en prévention et en promotion de la santé et de conseiller l'agence (CISSS) sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitables. <p>RECOMMANDATIONS : Installer à Sept-Îles une station d'échantillonnage régionale permettant d'obtenir un indice de la qualité de l'air afin d'avoir accès à des données de surveillance en continu, afin que la Direction de santé publique puisse bien remplir son rôle de protection, de surveillance, de prévention, d'information et de communication des risques à la santé.</p> <p>Sous-question : Est-ce que des budgets ont été affectés à la prévention depuis l'avis de pertinence? Si oui, de quel ordre et comment ont-ils été répartis : personnel, équipement, programme, prévention de quel risque, etc.</p>	<p>Le directeur de la santé publique, le docteur Richard Fachehoun, informe que le principal but d'un avis de pertinence est de mobiliser les acteurs concernés par la mise en place de la station de surveillance de la qualité de l'air à Sept-Îles. Cet avis est public et certains citoyens l'ont reçu, dont monsieur Bouchard, représentant des citoyens. Sur le site web du CISSS de la Côte-Nord, il n'est pas habituel d'inclure ce genre d'information. Cependant, compte tenu de l'intérêt du public, cette demande sera prise en considération dans les travaux de mise à jour de l'onglet spécifique à la santé publique.</p> <p>Pour la sous-question concernant des budgets affectés à la prévention depuis l'avis de pertinence, le docteur Fachehoun répond qu'aucun financement spécifique n'a été affecté au dossier. À l'étape actuelle, la Direction de santé publique peut absorber les actions à faire, puisqu'elle n'a pas à implanter la station. Lorsque celle-ci sera en fonction, les données seront analysées à l'aide de logiciels et comparées avec les valeurs toxicologiques de référence. L'équipe de la santé environnementale est composée de deux conseillers; en collaboration avec quelques médecins, donc la charge de travail ne requiert pas l'ajout de personnel. En complément d'information, le Dr Fachehoun ajoute que, dans le contexte de la pandémie, plus de 2 000 000 \$ a été reçu au CISSS de la Côte-Nord pour renforcer certaines activités de santé publique au niveau de la prévention et de la promotion.</p>	DSPu		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Louiselle Dufour</p> <p>Question : Est-ce que le directeur de santé publique est d'accord que l'espérance de vie à la naissance est un indicateur de santé global influencé par tous les déterminants de la santé? Il n'informe cependant pas sur la qualité des années vécues.</p> <p>Les déterminants de la santé sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques biologiques • Caractéristiques sociales • Habitudes de vie et comportements • Expositions environnementales (Exemples : qualité de l'air et l'eau potable) • Contexte politique et législatif (Normes et loi) • Aménagement du territoire • Contexte économique • Services de santé (Exemples : rôle du directeur de santé publique, transparence) • Milieux de vie <p>Sous-question : De 1983-1985 à 2016-2018 à l'exception de la période 1992-1994, l'espérance de vie de l'ensemble de la population nord-côtière s'avère inférieure à celle du reste du Québec.</p> <p>Dans les territoires du CLSC (2014-2018), derniers chiffres disponibles mis à jour en décembre 2021 au CISSS Côte-Nord. Les résidents du territoire du CLSC de Sept-Îles et de celui de la Basse-Côte-Nord affichent une espérance de vie inférieure à celle du reste du Québec. L'ensemble de la Côte-Nord connaît une espérance de vie inférieure à celle du reste du Québec. Ceux du CLSC</p>	<p>Le directeur de la santé publique, le docteur Richard Fachehoun, explique tout d'abord que l'espérance de vie à la naissance est le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre et est influencée par tous les déterminants de la santé, dont font partie les conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Celui-ci est tout à fait d'accord avec les déterminants nommés précédemment par madame Dufour, mais quand on reprend les données sur l'état de santé d'une population, les premières causes sont les caractéristiques individuelles, dont le volet biologique et les habitudes de vie. Sur la Côte-Nord, il y a des enjeux en lien avec ces habitudes de vie. Quand on regarde en détail l'espérance de vie à la naissance sur la Côte-Nord, notamment selon les dernières données dans les regroupements de CLSC, statistiquement, il n'y a pas de différence significative. Le docteur Fachehoun n'écarte pas l'environnement, car il s'agit en effet d'un déterminant, mais il ne croit pas que ce soit le seul élément qui explique l'écart entre la Côte-Nord et le reste du Québec quant à l'espérance de vie.</p> <p>Pour ce qui est de la comparaison faite par madame Dufour avec Rouyn-Noranda, dont l'espérance de vie est supérieure à celle de Sept-Îles, selon les données de 2012-2013, la qualité de l'air sur la Côte-Nord est de meilleure qualité. Bref, les causes profondes de l'écart en termes d'espérance de vie à la naissance ne sont pas identifiables facilement, et il faut prendre en compte toutes les spécificités. Le docteur Fachehoun est allé extraire les causes de décès avant 75 ans sur la Côte-Nord par rapport au reste du Québec, et les maladies cardiovasculaires se démarquaient avec un écart significatif, ainsi que les tumeurs et les causes externes, c'est-à-dire les décès par accident. Il ne faut pas oublier aussi qu'avec 91 000 de population sur la Côte-Nord, un petit nombre d'événements peut faire changer les calculs, qui sont pondérés par rapport au poids de la population.</p> <p>En ce qui a trait à la surveillance de la qualité de l'air, à la suite des échanges entre la Ville de Sept-Îles et le ministère de l'Environnement, une station sera installée dès que l'emplacement sera choisi. Par la suite, une vigie sera mise en place par la santé publique.</p>	DSPu		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Manicouagan ont une plus longue espérance de vie que les autres Nord-Côtiers. À titre d'information, l'espérance de vie à Rouyn-Noranda est supérieure au CLSC de Sept-Îles. (Biosurveillance CISSS L'Abitibi - Témiscamingue. 11 mai 2022.) Est-ce que pour le directeur de santé publique actuel, les déterminants de la santé, dont l'exposition environnementale comme la qualité de l'air (article 47 - LQE) et les normes sur l'eau potable (RQEP) ne font pas partie des déterminants de la santé globale?				
Mario Gaumont, élu municipal Question : 1. Nous désirons savoir pourquoi Dre Emond quitte le CISSS de la Côte-Nord? 2. Étant donné le départ de Dre Emond, nous avons su que le Dr St-Gelais diminuait ses disponibilités à l'urgence à 2 nuits/semaine au lieu de 4 ou 5 nuits/semaine. Que va-t-il advenir de l'urgence la nuit? Depuis plusieurs semaines, les services sont déjà réduits la nuit. 3. Nous désirons savoir pourquoi beaucoup de main-d'œuvre quitte le CISSS? Plusieurs employés à Port-Cartier ont quitté le réseau dans la dernière année.	La présidente-directrice générale adjointe, M ^{me} Nathalie Castilloux, explique que les raisons de départ d'un employé ou d'un médecin sont des informations personnelles et confidentielles, et ne peuvent être divulguées sans l'autorisation de la personne elle-même. Depuis le 25 juillet dernier, les services de nuit à l'urgence de Port-Cartier sont réduits. Cette solution a été proposée par l'équipe médicale de Port-Cartier, afin de pérenniser les services dans ce département. Cette réduction devait se terminer au début du mois de septembre, mais une prolongation s'est avérée nécessaire jusqu'à ce que l'équipe médicale soit stabilisée. Le Centre intégré de santé et de services sociaux poursuit en continu les démarches de recrutement dans les divers domaines, incluant les médecins. Une équipe de recrutement de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire a participé au salon des carrières vendredi dernier à Montréal, et un accent particulier a été mis sur les milieux fragilisés, dont fait partie Port-Cartier. D'ailleurs, des perspectives de recrutement pour l'année 2023 sont intéressantes. En complément d'information, le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire, le docteur Jean-François Labelle, mentionne qu'il est en contact étroit avec l'équipe médicale à Port-Cartier. La réduction des services de nuit permet de préserver la qualité de vie des membres de l'équipe médicale et de maintenir des services sécuritaires à l'urgence de Port-Cartier.	DSPEU Direction générale		

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 15 JUIN 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 18 MAI 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Maude Fréchette, représentante nationale, APTS Question : Questions sur l'iniquité des sorties des membres des régions éloignées (Havre-Saint-Pierre, Blanc-Sablon, Fermont). <ul style="list-style-type: none"> Où en sont les travaux d'harmonisation de la politique de logement du CISSS? Considérant que les salariés des régions éloignées qui n'ont pas leur adresse d'origine à l'extérieur de la municipalité de leur lieu de travail n'ont pas accès aux sorties, il apparaît, au plan syndical, de considérer la revendication d'accéder de manière équitable aux sorties. Cette mesure de rétention serait un important incitatif à pourvoir nos territoires isolés de la main-d'œuvre nécessaire. Comptez-vous revoir l'ensemble des dossiers des salariés qui n'ont pas accès aux sorties pour assurer une équité avec ceux qui y ont déjà accès, nonobstant les dispositions nationales? Invitation à la PDG du CISSS de mettre en place des comités de travail paritaires pour solutionner toutes sortes d'iniquités qui existent au sein des membres, ce qui favoriserait assurément l'attraction et la rétention de plusieurs salariés. 	La présidente-directrice générale, Mme Manon Asselin, indique que le CISSS applique les conventions collectives en ce qui a trait aux disparités régionales et aux sorties. Il s'agit donc de tenir compte du domicile à l'embauche versus la résidence et la notion de 50 km de distance entre le domicile et le lieu d'emploi. Le comité de validation vérifie ces informations lors de chaque embauche. Elle invite les parties syndicales à faire leur représentation lors de la prochaine ronde de négociation. Mme Asselin mentionne qu'elle a participé aux représentations faites en collaboration avec des PDG d'autres CISSS de régions éloignées pour justement se munir d'un comité des régions qui permettrait d'être entendus au Ministère afin que nos disparités régionales soient prises en compte. Mme Asselin signale qu'elle vient tout juste d'être nommée au conseil d'administration du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS), ce qui ajoute une voix à la région auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Par ailleurs, un plan quinquennal en hébergement et habitation sera mis en place. La révision de la politique est en cours concernant certains aspects des diverses options disponibles. Le directeur des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique, M. Danny Gagnon, précise que le document est en cours de consultation auprès du comité de direction du CISSS. Par la suite, la politique pourra être déposée au CA pour adoption, possiblement en juin.	DSTHL DRHCAJ Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ, accompagnée de membres du personnel du département des soins critiques à l'Hôpital de Sept-Îles Question : Urgence de Sept-Îles	La présidente-directrice générale, Mme Manon Asselin, remercie les membres du personnel des soins critiques pour les informations transmises. Elle rappelle l'importance de remplir un rapport d'accident-incident lorsque des problématiques surviennent. Elle ajoute que sa porte est toujours ouverte si un membre du personnel souhaite l'informer de situations particulières pour lesquelles des solutions tardent à venir.	DSI DSTHL DSPEU DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 18 MAI 2022				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<ul style="list-style-type: none"> En introduction, Mme Savard mentionne notamment qu'un sondage a démontré que le personnel de soins a avant tout besoin d'un environnement adéquat et des conditions de travail leur permettant de donner des soins de qualité et sécuritaires, à un niveau « humain », pour demeurer dans le réseau de la santé. Des membres de l'équipe des soins critiques présents à la séance publique, représentés par Mmes Annie Benard-Rioux, Annabel Boudreault et Stéphanie Chabot, dénoncent l'environnement inadéquat dans lequel ils doivent offrir des soins et font part de quelques situations déplorables qui ont eu et qui ont des conséquences majeures sur la qualité des soins offerts à l'urgence de Sept-Îles de même que sur la sécurité des usagers et du personnel de soins. Un document est déposé à cet effet aux membres du conseil d'administration. 	<p>Elle confirme qu'un plan d'action est déjà en cours concernant notamment l'urgence froide. De plus, les actions nécessaires suivront rapidement afin de s'assurer de régler les problématiques soulevées.</p> <p>Madame Asselin ajoute qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre toutes les parties concernées – que ce soit la direction, les équipes médicales, les équipes de soins – pour améliorer la fluidité de la trajectoire d'usager. Le travail est en cours et l'apport de tous sera sollicité. Les solutions seront trouvées en collaboration.</p> <p>Le président du conseil d'administration, M. Denis Miousse, rappelle que le CISSS travaille en collaboration avec le MSSS en ce qui a trait au projet de construction d'une nouvelle urgence et d'un nouveau bloc opératoire.</p> <p>Le directeur des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique, M. Danny Gagnon, précise qu'un suivi sera effectué auprès de la gestionnaire de l'urgence en ce qui a trait aux problématiques soulevées par le personnel. Concernant le projet de construction de la nouvelle urgence et bloc opératoire, il en est à l'étape de la production des plans et devis.</p>	Direction générale		

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 MARS 2022				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Maude Fréchette, représentante nationale, APTS</p> <p>Question : Question en lien avec la politique du logement sur la Côte-Nord (pour les membres de la catégorie 4 du CISSS de la Côte-Nord).</p> <p>Les politiques de logement ne sont pas harmonisées (Basse-Côte-Nord et Fermont) et datent de 2011 et de 2009. Certains enjeux nécessitent une harmonisation et une refonte complète de la politique, notamment pour les critères et délais d'attribution de logement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le CISSS a l'intention de déployer une nouvelle politique de logement qui sera attractive pour le personnel en région éloignée, et ce, afin de garantir des conditions de travail en conformité avec les disparités régionales qui sont une disposition de notre convention collective nationale? Est-ce que le CISSS compte rendre disponibles de nouveaux lieux d'habitation à Fermont et à Blanc-Sablon afin de répondre aux listes d'attente? 	<p>Le directeur des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique, M. Danny Gagnon, indique que les travaux ont débuté en novembre dernier pour mettre à jour la politique de logement du CISSS. Ces travaux sont menés conjointement par la DSTHL et la DRHCAJ. La rédaction de la nouvelle politique est complétée et elle sera bientôt présentée pour adoption par les instances concernées (comité de direction, conseil d'administration).</p> <p>Le CISSS effectue des activités dans 31 municipalités nord-côtières. Il doit, entre autres, tenir compte d'obligations contractuelles, de la situation immobilière et d'accès à la propriété dans chacun des territoires qu'il couvre, de l'offre commerciale très hétérogène sur le territoire en matière d'habitation et d'hébergement et de sa capacité financière.</p> <p>Un libellé est, entre autres, prévu pour la modernisation des logements, ce qui permettra au CISSS de se positionner sur la façon de réagir à l'augmentation du réseau d'habitation et d'hébergement et sur les décisions qui en découleront quant à l'acquisition/construction/location de logements pour répondre aux besoins.</p> <p>L'objectif de la démarche consiste à harmoniser les façons de faire et à permettre de répondre de manière structurée aux besoins en plus d'assurer un service d'habitation sécuritaire.</p> <p>Il est fort possible que ce dossier soit traité en séance publique du conseil d'administration, d'ici la période estivale.</p>	DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Jean-Maurice Tremblay, maire, Municipalité de Portneuf-sur-Mer</p> <p>Question : Pourquoi ne pas instaurer des centres de première intervention – désengorgement des urgences, retour des soins de santé de première instance dans les localités?</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que l'école Mgr-Bouchard, qui sera fermée définitivement dès juin, pourrait être utilisée par le CISSS comme projet pilote, par exemple, pour accueillir une infirmière praticienne spécialisée qui ferait des consultations pour des problèmes de santé mineurs, ce qui pourrait désengorger les urgences et diminuer les délais d'attente? 	<p>Le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire, le Dr Jean-François Labelle, indique que les problématiques d'accès, que ce soit en raison de la distance ou pour la clientèle qui n'a pas de médecin de famille, ont été examinées avec le MSSS et d'autres régions du Québec similaires à la Côte-Nord. À la suite de ces travaux, un projet-pilote a été mis en place l'an dernier au Bas-Saint-Laurent, soit le guichet d'accès première ligne. Il s'agit d'une ressource infirmière qui reçoit les appels de personnes qui ont besoin de services médicaux non urgents. L'infirmière s'occupe de diriger les personnes vers les bonnes ressources, que ce soit vers leur médecin, leur pharmacien, un travailleur social, un physiothérapeute, etc. Ce projet-pilote a permis de diminuer le nombre de visites dans les urgences et, de ce fait, le temps d'attente. Au Bas-Saint-Laurent, plus de 50 % des quelque 7000 appels reçus ont pu être référés à des ressources autres que l'urgence. Les sondages auprès des utilisateurs de ce service ont obtenu un taux de satisfaction de 92 %.</p> <p>Le MSSS compte implanter ce service partout au Québec. Il est en cours d'installation sur la Côte-Nord pour l'adapter à notre réalité. Comme ce service nécessite l'utilisation de dossiers médicaux électroniques, le déploiement du projet devrait débuter dès juin en Haute-Côte-Nord, en Minganie et à Fermont, où les dossiers électroniques sont déjà actifs. Le travail se poursuit pour l'instauration des dossiers médicaux électroniques sur tout le territoire nord-côtier.</p>	DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 26 JANVIER 2022				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Simon Bouchard, citoyen de Baie-Comeau</p> <p>Question : M. Bouchard représente un groupe de citoyens qui travaillent dans le domaine ouvrier sur la Côte-Nord. Ils aimeraient savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> Qui décide du cycle d'amplification des tests RT-PCR? 	<p>M. Bouchard ne pouvant être présent à la séance publique, les réponses suivantes, fournies par le directeur de santé publique de la Côte-Nord, lui ont été transmises par courriel :</p> <ol style="list-style-type: none"> Les cycles d'amplification sont décidés par les experts du Laboratoire de santé publique du Québec. Tous les résultats sont interprétés par les microbiologistes – infectiologues. 	DSP		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 26 JANVIER 2022

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>2. À quel cycle d'amplification nous sommes à Baie-Comeau?</p> <p>3. Est-ce que le cycle d'amplification est le même pour chaque région, si non, pourquoi?</p> <p>Le but de ces questions est pour savoir pourquoi nous subissons les mesures d'urgence de la santé publique comme « milieu de travail avec éclosion » considérant que la base de la pandémie repose sur la détection de « cas » reliés au test RT-PCR et son degré d'amplification des cycles.</p>	<p>2. Le cycle dépend de l'appareil. Pour le Simplexa :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucune amplification = négatif • inférieur à 33 = positif fort • sup à 33 = faiblement positif • Ct 40 = équivoque <p>3. Oui, le cycle d'amplification est le même pour les technologies identiques dans chaque région.</p>			

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 17 NOVEMBRE 2021

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Chelsey Thomas, director of youth and development, Coasters Association</p> <p>Question : Question concernant le plan pour assurer la pérennité de la clinique (CLSC) de Rivière St-Paul, y compris le service de garde qui n'est pas disponible actuellement.</p> <p><i>Question regarding what the plan is to ensure the St. Paul's clinic is sustained long-term, including the on-call service that is not currently available.</i></p>	<p>La présidente-directrice générale, Mme Manon Asselin, indique que, le 17 septembre dernier, les opérations sont revenues à la normale au CLSC de Rivière-St-Paul. Une infirmière de garde est en poste. Nous demeurons tout de même en vigie constante. Une solution à court terme est mise en place, mais il faut regarder à moyen et long terme pour pallier cette situation, comme partout sur la Côte-Nord. Toutefois, on prend en compte la situation particulière de la Basse-Côte-Nord qui ne peut compter sur un lien routier avec l'ensemble de la région.</p> <p><i>We went back to normal situation on September 17th and we are hoping that short term will be able to support this on-call service within the CLSC de Rivière-Saint-Paul. So, we should be ok in short term, but we need to look at the mid to long term solutions, as for the rest of the situation across the North Shore. But, we realize that, for the Lower North Shore, the specificity of no roads going to and from Rivière-Saint-Paul is not going to be possible, so we are closely monitoring the situation and we will make sure that you have got the support required for the population.</i></p>	Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 JUIN 2021

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Mario Dufour, citoyen de Sept-Îles</p> <p>Question : <i>Question en lien avec l'étude patrimoniale de l'hôtel de ville de Sept-Îles qui a été déposée le 19 janvier 2021 pour la réunion du conseil d'administration du CISSS du 27 janvier 2021 : Est-ce que les administrateurs du CISSS ont pris connaissance du rapport qui a été déposé concernant l'étude patrimoniale et quels sont leurs commentaires?</i></p> <p>Sous-question : Est-ce qu'il y a des demandes du CISSS pour un agrandissement du côté de la chaufferie, en plus du stationnement étagé?</p>	<p>Le président, M. Denis Miousse, indique que l'étude a été déposée aux membres du conseil d'administration qui en ont pris connaissance.</p> <p>Comme l'option présentée au Conseil du trésor par le ministère de la Santé et des Services sociaux, par la Société québécoise des infrastructures et par le CISSS de la Côte-Nord porte sur la construction d'un stationnement étagé, le conseil d'administration du CISSS ne commentera pas l'étude patrimoniale de l'hôtel de ville de Sept-Îles.</p> <p>Le président-directeur général par intérim, M. Claude Lévesque, mentionne qu'aucune demande n'a été déposée à ce jour concernant un agrandissement du côté de la chaufferie.</p>	Direction générale et DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 19 MAI 2021

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Joyce Grégoire, chargée de projet, Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles</p> <p>Question : Comment pouvons-nous recruter des membres de Premières Nations au sein du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord afin de permettre l'accessibilité aux services? À titre d'expertise autochtone en milieu urbain.</p>	<p>Le président, M. Denis Miousse, explique le processus de nomination des membres du conseil d'administration.</p> <p>Tous les collèges au conseil d'administration des CISSS sont régis par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. Le processus de sélection des candidats débute par un appel de candidatures général lorsque des mandats viennent à échéance. Un comité d'experts est mis en place par le ministre. Ce comité propose au ministre des candidats pour les postes vacants. Les profils de compétence, d'expertise ou d'expérience recherchés portent sur les domaines suivants :</p>	Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 19 MAI 2021				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	<ul style="list-style-type: none"> • compétence en gouvernance ou éthique; • compétence en gestion des risques, finance et comptabilité; • compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines; • compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité; • expertise dans les organismes communautaires; • expertise en protection de la jeunesse; • expertise en réadaptation; • expertise en santé mentale; • expérience vécue à titre d'usager des services sociaux. <p>Le président ajoute qu'un membre du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord provient de la communauté innue de Pessamit. Celui-ci a été nommé par le ministre pour son expertise en protection de la jeunesse.</p> <p>Il est aussi mentionné qu'étant donné le contexte pandémique, le MSSS a pris la décision de reporter à une date ultérieure le processus électoral des conseils d'administration de tous les CISSS et CIUSSS qui était prévu en 2021.</p>			
<p>Maude Fréchette, représentante nationale, APTS</p> <p>Questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Programme de bourses en régions éloignées : Une entente entre le Ministère et le CISSS conclut que ce dernier peut recommander des candidats à la bourse puisqu'il n'est en aucun cas le gestionnaire de ce programme. Le CISSS a alors décidé de recommander des candidatures exclusivement pour des étudiants qui complètent leur formation à l'extérieur de la Côte-Nord. Nous questionnons cette décision. 2. Frais de repas pour les salariés se déplaçant au-delà du 49^e parallèle : Est-ce que le CISSS va se conformer à la directive du Conseil du trésor portant sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents pour les salariés de la fonction publique, celle-ci prévoyant une majoration de 30 % à 50 % des sommes prévues pour les dépenses encourues dans les localités éloignées? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Madame Sandra Morin, chef du recrutement, de la dotation et des stages au CISSS de la Côte-Nord, indique qu'il s'agit d'une orientation du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le CISSS a d'ailleurs fait des représentations au cours des deux dernières années pour la reconnaissance des étudiants qui étudient au baccalauréat sur la Côte-Nord, mais le Ministère est demeuré sur ses positions. Elle invite Mme Maude Fréchette à la contacter pour en discuter plus en détail. Il sera même possible de la mettre en contact avec le responsable de ce programme au Ministère. 2. Le directeur des ressources financières, M. Jean-Philippe Comtois, mentionne que la directive du Conseil du trésor s'applique seulement au secteur de la fonction publique, soit les ministères et organismes dont le personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique. Conséquemment, cela exclut le ministère de la Santé et c'est la circulaire du MSSS qui s'applique au Réseau. Celle-ci est d'ailleurs un copier/coller des articles des conventions collectives nationales. <p>Toutefois, la politique prévoit, à l'article 9, que dans le cas d'une situation exceptionnelle, les frais réels pourront être réclamés sur présentation des pièces justificatives et sur approbation du directeur concerné, l'objectif de ce paragraphe étant justement de rembourser les frais de repas beaucoup plus dispendieux, par exemple à Schefferville. Pour les autres endroits, nous considérons que les <i>per diem</i> continuent de s'appliquer.</p>	DRHCAJ DRF		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ</p> <p>Questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) en Minganie : Est-ce que le CISSS fera tout en son pouvoir pour maintenir ce service en Minganie? 2. Main-d'œuvre indépendante (MOI) versus les conditions de travail des membres du SIISNEQ : Est-ce que le CISSS de la Côte-Nord fera les représentations nécessaires pour améliorer les conditions de travail et s'assurera que, dans les CHSLD, comme à Havre-Saint-Pierre, il y ait des équipes de soins, selon les règles du Ministère? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire, le Dr Jean-François Labelle, indique qu'il s'agit, à ce moment, d'une fermeture temporaire en raison de normes de stérilisation qui ne sont pas respectées et qui remettent en cause la sécurité et la qualité des services à la population. L'INSPQ a été interpellé et il a été confirmé que la situation ne permettait pas de garantir une stérilisation de qualité et sécuritaire pour la population. <p>Un exercice est en cours sur l'analyse de nos besoins d'URDM et de stérilisation sur l'ensemble du territoire nord-côtier, le but étant de maintenir les services partout sur le territoire et d'atteindre la plus haute norme de qualité en ce qui a trait à la stérilisation. Pour ce faire, différentes options seront évaluées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Le président-directeur général par intérim, M. Claude Lévesque, rappelle que les conditions de travail des employés sont inscrites dans les conventions collectives. Comme ces conventions collectives sont nationales, ce n'est pas ici que l'on doit discuter de ce sujet. Il invite Mme Savard à faire ses représentations sur le plan syndical et le CISSS fera de même sur le plan patronal afin de voir comment chacun peut apporter des solutions ou des recommandations auprès du Ministère. 	DSPEU Direction générale et DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 17 MARS 2021				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Mario Dufour, citoyen de Sept-Îles</p> <p>Question : La solution retenue pour des stationnements étagés est-elle la solution définitive au problème de stationnement du CISSS ou devons-nous encore composer avec des incertitudes pour le futur et la pérennité de l'hôtel de ville de Sept-Îles?</p>	<p>Monsieur Danny Gagnon, directeur des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique, indique que la construction d'un stationnement étagé est effectivement la solution retenue qui sera présentée au Conseil du trésor par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Société québécoise des infrastructures et le CISSS de la Côte-Nord.</p>	DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ</p> <p>Commentaires : Conditions de travail – Madame Savard fait part des commentaires suivants en ce qui a trait au calcul des quotas des vacances estivales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insatisfaction du personnel quant à la décision de procéder avec l'étalement de la période normale de vacances pour tous les services 24-7 et les quotas de vacances déterminés; • Amène des membres qui ont 20-25 ans d'ancienneté à prendre leurs vacances à des moments moins prisés; • Application de l'entente 7-7 qui n'a pas été discutée; • Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'employeur et des discussions sont toujours en cours, mais les réponses obtenues jusqu'à maintenant pour les demandes d'augmentation des quotas de vacances ne nous satisfont pas; • Compréhension des enjeux liés à la main-d'œuvre indépendante et l'offre de service à la population, mais il faut travailler sur les conditions de travail du personnel, respecter les conventions collectives, revoir les structures de postes de base qui sont souvent déficientes, revoir les affichages de postes pour les rendre plus attrayants. 	<p>Le conseiller senior au PDG, M. Régis Harvey, ayant participé à quelques rencontres auxquelles Mme Savard et d'autres représentants syndicaux étaient aussi présents, souhaite rassurer le conseil d'administration en confirmant que le dossier des vacances annuelles a été pris avec beaucoup de sérieux dès le départ.</p> <p>Il a été convenu que la démarche serait menée de façon organisationnelle, avec l'implication de l'ensemble des directions cliniques.</p> <p>Monsieur Harvey ajoute qu'à la suite de l'intervention de Mme Savard, la semaine dernière, à savoir qu'il y avait du mécontentement de la part des employés dans certains départements, une rencontre a rapidement été organisée pour prendre acte des secteurs où des problématiques avaient été signifiées.</p> <p>M. Harvey remercie d'ailleurs les syndicats pour les informations transmises et mentionne qu'il faut assurer ensemble une vigie dans le dossier des vacances annuelles pour que celui-ci soit traité dans le respect et à la satisfaction du plus grand nombre possible d'employés, mais aussi avec la responsabilité d'assurer des services de qualité à la population.</p> <p>En suivi de cette rencontre, les directions concernées par les problématiques soulevées ont été rapidement interpellées. Après analyse de la situation et réévaluation rigoureuse des quotas, il a été constaté qu'il y avait peu de possibilités d'offrir plus de congés durant la période névralgique de vacances estivales (juillet et août) sans compromettre les services.</p> <p>Toutefois, certains éléments sont encore en discussion avec le syndicat, particulièrement quant à la possibilité d'une nouvelle entente sur les horaires de travail 7/7 qui permettrait d'évaluer la possibilité de nouvelles demandes d'adhésion.</p> <p>Le processus d'analyse et de décision a été réalisé avec rigueur puisque la qualité de vie de notre personnel est importante et qu'il n'est absolument pas question pour le CISSS de pousser le personnel vers la main-d'œuvre indépendante.</p>	Direction générale et DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ</p> <p>Commentaire : Sorties annuelles (Fermont) – Mme Savard mentionne avoir demandé de rencontrer le comité qui s'occupe du dossier pour bien comprendre et elle indique que le PDG, lors d'un conseil d'administration, a mentionné avoir fait des représentations au cabinet du ministre. Mme Savard dit avoir fait des vérifications devant le Conseil du trésor et qu'il n'y a pas eu de demande du CISSS de la Côte-Nord. Elle comprend que la demande a été adressée au sous-ministre et à M. Legault, lors de certaines visites, mais elle mentionne qu'en négociation, ça passe par des canaux de communication différents. Elle indique avoir transmis le nom de la personne à qui il fallait faire la demande et dit s'attendre à ce que la demande du CISSS Côte-Nord soit faite pour la négociation pour les sorties annuelles des gens engagés localement.</p>	<p>Le président-directeur général par intérim, M. Claude Lévesque, indique que les discussions ont eu lieu avec l'équipe du sous-ministre aux ressources humaines. La balle est maintenant dans le camp de la négociation, au moment où l'on se parle. Il y a des caractéristiques, des points à défendre au niveau du syndicat.</p>	Direction générale et DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Michael Jourdain, membre d'Uashat mak Mani-Utenam</p> <p>Questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Depuis ma dernière intervention concernant les maladies génétiques au sein des Premières Nations, qu'est-ce qui a été fait? <ol style="list-style-type: none"> a. Outre le volet « formation, médecine de famille », est-ce qu'un volet « recherche-science fondamentale » est prévu dans ce projet? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire, le Dr Jean-François Labelle, indique que les interventions portant sur les maladies génétiques relèvent beaucoup plus de l'expertise de l'Université Laval et de ses groupes de chercheurs puisque le CISSS de la Côte-Nord ne compte pas d'effectifs à ce niveau. Par ailleurs, avant que le CISSS puisse être autorisé à procéder au dépistage d'une maladie, il faut que celle-ci soit appuyée au préalable par un protocole établi à la suite de recherches scientifiques. <p>Une correspondance du PDG du CHU de Québec, M. Martin Beaumont, rappelait notamment que le CHU, à titre de partenaire et de centre hospitalier universitaire desservant tout l'est du Québec, collaborerait à la démarche en cours avec l'Université Laval, Uashat mak Mani-Utenam, le Cégep de Sept-Îles et le ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>	DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 17 MARS 2021				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
2. Quel est le plan stratégique à venir concernant la collaboration CHU de Québec, Université Laval, Uashat mak Mani-Utenam, Cégep de Sept-Îles, ministère de la Santé et des Services sociaux?	2. En plus du CHU de Québec, la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam a aussi confirmé sa participation dans le projet de GMF-U à Sept-Îles. L'Université Laval et le CISSS poursuivent leurs travaux pour faire avancer ce dossier. Les représentants du Cégep de Sept-Îles se sont déplacés pour visiter les locaux du GMF-U à Baie-Comeau afin de se faire une idée de la structure et des espaces nécessaires pour le projet à Sept-Îles. Des plans d'autres GMF-U plus récents ailleurs au Québec seront aussi bientôt analysés. Le travail se poursuit avec les équipes médicales en place à Sept-Îles afin de s'assurer que le projet sera fonctionnel et positif pour tous les utilisateurs.	DSPEU		
3. Qu'en est-il de la mise en œuvre des actions concernant les recommandations concernant la réforme du régime de plainte? Quel est le plan?	3. La commissaire aux plaintes et à la qualité des services, Mme Manon Bourgeois, précise qu'il s'agit du projet de loi 52 visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés, sanctionné en novembre dernier par le gouvernement du Québec. Le dossier est suivi de près par la Table provinciale des commissaires aux plaintes et à la qualité des services. SUIVI Un communiqué a été diffusé récemment pour annoncer l'entrée en vigueur de cette loi à compter du 1 ^{er} juin.	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services		

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 27 JANVIER 2021				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Mario Dufour, citoyen de Sept-Îles Question : Hôtel de ville de Sept-Îles (Dépôt étude patrimoniale) – Étude et recommandations Il serait important que le conseil d'administration soit saisi de l'étude patrimoniale qui nous informe de l'importance de notre hôtel de ville dans notre milieu et fait même partie du paysage urbain canadien (dépôt de l'étude aux membres du conseil d'administration). Les intentions de l'Hôpital de Sept-Îles d'acquiescer l'hôtel de ville pour y construire un stationnement, c'est détruire un bâtiment de valeur, un bien culturel et un symbole essentiel, ce qui va à l'encontre de tout concept social, culturel et urbain, selon les propos de madame Phyllis Lambert, directeur et fondateur émérite du Centre canadien d'architecture de Montréal. Quel sera le coût final pour chaque case de stationnement que désire obtenir le CISSS en faisant l'acquisition de l'hôtel de ville de Sept-Îles?	<i>Le président du conseil d'administration, M. Denis Miousse, indique qu'il se retire de toute discussion concernant ce sujet afin d'éviter toute apparence de conflits d'intérêts en raison de son rôle de conseiller municipal à la Ville de Sept-Îles.</i> Le président-directeur général par intérim, M. Claude Lévesque, indique qu'en vue de l'agrandissement du bloc opératoire et de l'urgence de l'Hôpital de Sept-Îles, le CISSS devra créer quelque 200 espaces de stationnement. Nous évaluons présentement les différentes options qui s'offrent à nous pour répondre à ce besoin d'espace à l'Hôpital de Sept-Îles. Nous n'interviendrons pas dans les dossiers propres à la Ville de Sept-Îles en ce qui concerne notamment le statut de l'hôtel de ville.	DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Michael Jourdain, membre d'Uashat mak Mani-Utenam Question : Santé des Autochtones d'Uashat mak Mani-Utenam – Maladies génétiques au sein des populations autochtones <ul style="list-style-type: none">Est-ce que le sujet pourrait aussi être porté à l'attention du G8 et est-ce qu'il pourrait être poussé pour obtenir des subventions sur les plans fédéral et provincial afin de faire avancer la recherche et instaurer un centre de recherche à Sept-Îles? M. Jourdain sonne l'alarme afin d'obtenir l'écoute du personnel médical pour avoir accès à un test sanguin visant à confirmer la présence de la maladie signalée dans la documentation déposée.	Monsieur Claude Lévesque mentionne que la documentation déposée par M. Jourdain sera transmise aux membres du conseil d'administration pour information. Toutefois, la nature de la demande implique d'avoir accès à des chercheurs et spécialistes, tels que des généticiens, qu'on ne retrouve pas sur la Côte-Nord. Cependant, on pourra regarder certains volets de nature génétique et ce qui pourrait être traité dans la perspective du projet de groupe de médecine familiale universitaire à Sept-Îles. Monsieur Lévesque souligne la qualité du document déposé par M. Jourdain. Il ajoute que les informations qu'il contient seront analysées par les effectifs médicaux concernés. Monsieur Lévesque indique qu'un suivi sera fait auprès de M. Jourdain au cours des prochains jours. SUIVI Le directeur de la DSPEU, le D ^r Jean-François Labelle, a contacté M. Jourdain pour échanger avec lui concernant les recommandations et informations contenues dans son document.	DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Michael Jourdain, membre d'Uashat mak Mani-Utenam Question : Est-ce qu'un protocole a été établi concernant la vaccination COVID, à savoir si les employés vaccinés seraient mis en quarantaine, et quel vaccin est privilégié pour la vaccination du personnel de la santé?	Madame Nathalie Castilloux, directrice générale adjointe par intérim, indique que les employés vaccinés, tout comme la population en général, doivent continuer d'appliquer les consignes sanitaires de santé publique qui consistent à garder la distanciation physique, se laver les mains et porter le couvre-visage. Ils doivent aussi porter les équipements de protection individuelle au travail. Le confinement des personnes vaccinées ne fait pas partie des directives à suivre dans le cadre de la vaccination contre la COVID. Mme Castilloux ajoute que les employés du CISSS reçoivent le vaccin Pfizer ou le vaccin Moderna, selon le territoire qu'ils	Direction générale		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 27 JANVIER 2021				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	desservent.			
<p>Michael Jourdain, membre d'Uashat mak Mani-Utenam</p> <p>Question : Quelle est la procédure à suivre pour devenir membre du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord? Est-ce qu'il y a une ouverture possible pour ajouter un autre poste au conseil d'administration pour les communautés autochtones?</p>	<p>Le président, M. Denis Miousse, indique que les secteurs représentés au conseil d'administration des CISSS et CIUSSS sont déterminés dans la <i>Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales</i>.</p> <p>Monsieur Jourdain est invité à contacter Mme Nathalie Tremblay, de la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation et éthique, s'il souhaite être accompagné dans le processus de dépôt de sa candidature auprès du Ministère pour siéger au conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord.</p> <p>Monsieur Jean-Pierre Porlier ajoute que l'un ou l'autre des comités de résidents et des comités d'usagers de la Côte-Nord souhaiteraient grandement pouvoir compter sur la présence d'un membre provenant d'une communauté autochtone. L'invitation est donc lancée à M. Jourdain ainsi qu'à tout membre des Premières Nations de la Côte-Nord.</p> <p>INFORMATION COMPLÉMENTAIRE</p> <p>Un membre du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord provient de la communauté innue de Pessamit. Il a toutefois été nommé par le ministre pour son expertise en protection de la jeunesse.</p> <p>Le processus de sélection des candidats débute par un appel de candidatures général lorsque des mandats viennent à échéance. Un comité d'experts est mis en place par le ministre. Ce comité propose au ministre des candidats pour les postes vacants. Les profils de compétence, d'expertise ou d'expérience recherchés portent sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétence en gouvernance ou éthique; • compétence en gestion des risques, finance et comptabilité; • compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines; • compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité; • expertise dans les organismes communautaires; • expertise en protection de la jeunesse; • expertise en réadaptation; • expertise en santé mentale; • expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux. 	Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Sophie-Anne Mailloux, journaliste</p> <p>Question : Demande de précisions concernant la réalisation du projet de maison des aînés à Havre-Saint-Pierre : Quels sont les délais de réalisation? Est-ce que les intervenants concernés sont informés des modifications à l'échéancier?</p>	<p>Le directeur de la DSTHL, M. Danny Gagnon, indique qu'une vérification diligente et prudente du terrain devant accueillir la maison des aînés à Havre-St-Pierre doit être effectuée sur le plan archéologique, ce qui devrait occasionner un retard approximatif de deux mois à l'échéancier prévu initialement.</p> <p>Monsieur Gagnon confirme que les élus de la Minganie sont très impliqués dans ce dossier et qu'ils sont régulièrement tenus au courant des démarches en cours.</p> <p>SUIVI</p> <p>Le délai concernant ce dossier a été revu et il sera plutôt de trois semaines.</p>	DSTHL		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 18 NOVEMBRE 2020				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Mélanie Houde, employée à Fermont</p> <p>Question : Est-ce qu'une demande a été faite par le CISSS de la Côte-Nord concernant les sorties locales des employés?</p>	<p>Monsieur Claude Lévesque, président-directeur général par intérim, indique que des représentations ont été faites à ce sujet directement auprès du premier ministre lors de sa visite sur la Côte-Nord en juillet dernier. Ce dossier a aussi été abordé avec le sous-ministre aux ressources humaines du MSSS.</p> <p>Comme nous sommes en période de négociation des conventions collectives, les discussions sur ce sujet se poursuivent dans le cadre de la négociation.</p>	DRHCAJ		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 18 NOVEMBRE 2020

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Suzanne Marchand (<i>les questions ont été déposées par écrit, Mme Marchand n'ayant pu être présente à la séance publique</i>)</p> <p>Questions : Pour pallier le manque de personnel de la région, vous faites affaire avec des agences spécialisées qui vous fournissent, et ce, depuis quelques années, les personnes pouvant combler les postes vacants. Je considère que ceci est une sorte de « <i>fly in fly out</i> » :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pouvez-vous nous dire combien de personnes ainsi que leur profession sont venues travailler sur la Côte-Nord ainsi que leur lieu de travail (Baie-Comeau, Sept-Îles, Blanc-Sablon, etc.), le montant que cela représente sur le budget en salaire, frais de déplacement et d'hébergement, etc.? Depuis combien d'années faites-vous appel à ces agences de placement? Avez-vous ou allez-vous élaborer une stratégie de recrutement et de rétention afin de pallier le manque de personnel résidant sur la Côte-Nord et ainsi permettre une augmentation de la population active? Si oui, pouvez-vous nous donner les grands points de votre stratégie, vos enjeux, votre plan d'action avec échéances? 	<p>Le président-directeur général par intérim indique que l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante sur la Côte-Nord se chiffre environ à 35 M\$ en termes d'anticipation budgétaire pour l'année en cours, ce qui représente environ 8,7 % de nos effectifs.</p> <p>L'utilisation élevée de la main-d'œuvre indépendante est une préoccupation majeure pour le conseil d'administration et la Direction générale du CISSS. Une rencontre s'est tenue, en collaboration avec d'autres PDG de CISSS et CIUSSS (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie–Les Îles) afin de sensibiliser le Ministère aux particularités territoriales et de bien faire comprendre la portée de la situation sur le terrain. Certaines hypothèses ont été soulevées, dont un nouveau modèle d'agence de main-d'œuvre indépendante en réseau suprarégional et la possibilité que le Ministère offre des bourses d'études aux étudiant(e)s en deuxième et troisième années en soins infirmiers dans les cégeps de la Côte-Nord afin d'augmenter les cohortes de formation.</p>	DRHCAJ et DRF		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ</p> <p>Questions : Conditions de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Sorties annuelles – En suivi à la réponse de M. Lévesque aux questions de Mme Houde : Notre centrale, lors de la négociation nationale, a demandé au Conseil du trésor s'il y avait eu une demande du CISSS de la Côte-Nord par rapport aux sorties, notamment locales, et il semblerait qu'il n'y aurait pas de demande. Demande d'engagement transmise à chacun des membres du conseil d'administration du CISSS pour la mise en place de mesures concrètes visant à assurer la santé et la sécurité des personnes sous leur responsabilité, autant le personnel que la population : Est-ce que vous allez signer cette déclaration d'engagement et donner suite aux actions concrètes qui sont mises de l'avant? 	<p>Le président, M. Denis Mioussé, indique que la demande d'engagement adressée aux membres du conseil d'administration sera prise en délibéré et un suivi sera transmis le plus rapidement possible.</p> <p>Le président-directeur général par intérim ajoute que plusieurs des éléments inscrits dans la demande d'engagement ont été répondus lors de la présentation du rapport du président-directeur général par intérim. À son point de vue, l'engagement du conseil d'administration est démontré par les actions qui sont posées relativement à la sécurisation du personnel et de la population. Le conseil d'administration est aussi au fait du plan d'action COVID-phase 2 et des règles et mesures de sécurité mises en place.</p> <p>De plus, nous avons eu des cas positifs de COVID sur le territoire et le conseil d'administration est à même de constater le contrôle effectué par la santé publique qui effectue un excellent travail pour contrer la contamination et la propagation de la COVID.</p> <p>Monsieur Lévesque mentionne que les préoccupations de Mme Savard sont pleinement partagées par le CISSS et sont prises en compte quotidiennement.</p>	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Lise Bouchard, usagère</p> <p>Questions : Service de transport aux usagers et indemnité : Est-ce qu'un autre moyen de transport abordable est disponible pour se rendre à Québec pour un rendez-vous médical quand le service par autobus fait défaut, comme c'est actuellement le cas? Est-ce que l'indemnité pour le transport sera augmentée?</p> <ul style="list-style-type: none"> Actuellement, il faut passer une nuit à Baie-Comeau parce qu'il n'y a pas de transfert direct lorsque l'autobus arrive de Sept-Îles, ce qui occasionne des frais additionnels pour l'usager. 	<p>Monsieur Claude Lévesque, président-directeur général par intérim, mentionne que le CISSS a une obligation en lien avec le transport lorsque des usagers doivent recevoir des soins de santé qui ne sont pas offerts dans la région. Le CISSS tend à ce que le transport utilisé soit le moins dispendieux possible. Il doit alors s'assurer qu'il y a une concordance du transport utilisé avec l'horaire du rendez-vous accordé par les partenaires médicaux concernés.</p> <p>Madame Johanne Savard, présidente-directrice générale adjointe, ajoute que cette question est en délibéré à la Direction concernée pour voir comment accommoder les usagers afin de leur permettre de se rendre sans encombre à leurs rendez-vous.</p> <p>Monsieur Lévesque indique que des vérifications seront effectuées à l'interne pour répondre à la problématique soulevée.</p> <p>Le président, M. Denis Mioussé, précise que le conseil d'administration du CISSS a transmis une demande au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin que celui-ci révise la politique nationale de déplacement des usagers. Le 8 juillet dernier, le MSSS confirmait que la Direction générale adjointe du préhospitalier, des urgences et de l'accueil clinique a été mandatée pour effectuer la révision de cette politique au cours des prochains mois et que les propositions d'amélioration présentées par le CISSS de la Côte-Nord seraient alors prises en compte. Les propositions de la Côte-Nord portent notamment sur un ajustement à la hausse des indemnités de déplacement pour les usagers qui doivent se déplacer pour recevoir des soins de santé à l'extérieur de la région.</p>	DSTHL		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 23 SEPTEMBRE 2020				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	<p>SUIVI</p> <p>Le CISSS de la Côte-Nord est en communication constante avec un vaste réseau logistique de transport, incluant les transports de nature élective. Dans l'éventualité où un usager rencontre une très grande difficulté à se déplacer vers un rendez-vous, l'établissement peut offrir un support logistique afin de confirmer le moyen de transport adapté à l'usager, et ce, au meilleur prix. Il est possible de consulter le site https://www.ciasss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/transport-et-deplacement-des-usagers/deplacements-electifs/ ou de contacter le 1 833 838-0001 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h) afin d'obtenir de plus amples informations sur les modalités de soutien financier portant sur les déplacements électifs.</p>			
<p>Représentante d'une usagère</p> <p>Questions : La représentante d'une usagère prête sa voix à sa sœur afin de sensibiliser le CISSS à l'importance des soins à accorder aux personnes vulnérables dont il est responsable :</p> <p>La crise de la COVID-19 a mis à jour l'extrême vulnérabilité des personnes vivant dans les CHSLD. Cependant, cette situation préoccupante s'étend aussi aux ressources de type familial (RTF).</p> <ul style="list-style-type: none"> Sa sœur, âgée de 70 ans, a dû, dès son enfance, faire preuve de persévérance pour en arriver à atteindre un maximum d'autonomie au cours de sa vie, ayant certaines restrictions suite à des problèmes de santé. Elle a ainsi réussi à vivre seule en appartement jusqu'à l'âge de 60 ans. Elle a alors dû se résoudre à déménager dans une RTF où elle a vécu durant neuf ans, soit jusqu'à ce que celle-ci ferme ses portes en mai 2019. Il lui a alors fallu déménager dans une autre ressource. Et là, dès le premier jour, elle a fait face à un manque d'empathie, de respect, d'attention et de collaboration de la part de la responsable de la ressource, faisant en sorte que la situation n'a cessé de se dégrader. Le 29 novembre 2019, une plainte officielle a été déposée. Le 6 février 2020, une plainte officielle a été retenue par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de la Côte-Nord. Les démarches devaient alors débiter pour clarifier la situation et vérifier la capacité de la responsable de la ressource à répondre adéquatement à ses engagements envers le CISSS et envers les usagers qui lui sont confiés. Aucune enquête ne semble avoir eu lieu puisqu'aucune des personnes identifiées comme témoins d'actes répréhensibles n'a été contactée à ce jour. La situation ne s'est pas améliorée avec le confinement dû à la première vague de COVID-19 en mars dernier, l'usagère étant prisonnière d'un milieu malsain et ne voyant pas la lumière au bout du tunnel. Le moral était au plus bas. À bout de souffle, un membre de la famille a décidé de sacrifier son mode de vie pour venir à son secours. L'usagère a quitté la RTF le 12 juin 2020. Elle considère avoir dû sacrifier un environnement sécuritaire pour vivre dans un environnement sain. Comment est-il possible que le conseil d'administration du CISSS, mis au courant d'une telle plainte le 6 février dernier, n'ait pris aucune mesure pour qu'une enquête sérieuse soit menée, considérant que d'autres personnes plus âgées, plus malades et plus vulnérables sont encore sous la responsabilité de cette ressource? 	<p>Le président, M. Denis Miousse, indique que des recommandations ont été transmises au CISSS par la commissaire aux plaintes et que la Direction du programme SAPA suit de près le dossier.</p> <p>De plus, le comité de vigilance et de la qualité du conseil d'administration du CISSS, auquel participe la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, fait régulièrement le suivi des plaintes et des recommandations qui sont formulées.</p> <p>Le président du comité de vigilance et de la qualité, M. Jean-Pierre Porlier, ajoute que chacune des recommandations de la commissaire aux plaintes est suivie par le comité et la direction concernée doit fournir des redditions de comptes dans les meilleurs délais.</p> <p>Monsieur Claude Lévesque conclut en disant que le CISSS doit assumer une part de responsabilité concernant cette situation et indique que les démarches se poursuivront pour corriger la situation.</p>	<p>DPSAPA</p> <p>Commissaire aux plaintes et à la qualité des services</p>		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 23 SEPTEMBRE 2020				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<ul style="list-style-type: none"> À la suite de ce témoignage devant le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord, une plainte écrite sera adressée au Protecteur du citoyen, au premier ministre et au ministre de la Santé et des Services sociaux. La qualité de vie des personnes plus vulnérables devrait être une préoccupation de tous les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux. Des changements sont nécessaires dans l'organisation de ces services. L'usagère espère que, si sa condition se détériore au point de devoir retourner dans une RTF, elle pourra s'y sentir en sécurité, considérée et respectée par ceux et celles qui prendront soin d'elle. <p>La représentante de l'usagère indique qu'en plus de quelques communications téléphoniques depuis le début du mois d'août avec la commissaire aux plaintes, celle-ci l'a informée le 22 septembre que certaines démarches ont été faites auprès de la responsable de la ressource, mais qu'aucune enquête n'a eu lieu auprès des personnes susceptibles de fournir des informations. C'est inquiétant puisque plusieurs de ces témoins ont quitté les lieux pour diverses raisons. Elle signale que depuis l'arrivée en poste de monsieur Lévesque à titre de président-directeur général par intérim, elle a senti que la situation de sa sœur le préoccupait et elle a reçu de sa part un suivi, ce qui n'était pas le cas auparavant depuis le 29 novembre 2019.</p> <p>En terminant, la représentante de l'usagère mentionne que la décision de porter ce sujet en séance publique du conseil d'administration a été guidée par l'importance de mettre en lumière que de telles situations existent ailleurs qu'en CHSLD et de s'assurer que les travaux du gouvernement englobent aussi ce type de ressource dans ses démarches d'amélioration de la qualité de vie des personnes vulnérables hébergées.</p>				
<p>Louise Gagnon et Denis Bouchard, comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles</p> <p>Questions : Qualité de l'air à Sept-Îles</p> <ul style="list-style-type: none"> Une série d'une trentaine de questions a été transmise au docteur Stéphane Trépanier, de la Direction de santé publique, en mars dernier et les réponses sont toujours attendues à ce jour. Quand pourrons-nous obtenir des réponses à ces questions? 	<p>Le président-directeur général par intérim, M. Claude Lévesque, confirme la réception des questions. Il mentionne toutefois que la gestion de la pandémie mobilise toute l'équipe de la Direction de santé publique depuis mars dernier et assurément pour encore quelques mois. Monsieur Lévesque ajoute qu'en ce qui a trait à la couverture de postes en santé environnementale, seul un poste sur trois a pu être comblé à ce jour.</p> <p>Malgré la pertinence des questions portant sur la qualité de l'air à Sept-Îles, M. Lévesque indique qu'il sera, pour l'instant, difficile de confirmer quand nous pourrons y répondre, dans la mesure où une deuxième vague de la COVID-19 est prévisible à court terme. Il assure que dès que la situation le permettra, un suivi sera effectué dans les meilleurs délais.</p>	DSP		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Steve Heppell, CSN</p> <p>Questions : Négociation – secteur public</p> <ul style="list-style-type: none"> Les conditions de travail difficiles et les salaires peu attractifs posent bien des défis pour le recrutement de personnel. De plus, la surcharge de travail et l'épuisement ont convaincu plusieurs de quitter leurs postes au cours des derniers mois. Est-ce que le CISSS de la Côte-Nord s'engage à interpeller le gouvernement pour que ce dernier profite de l'actuelle négociation du secteur public pour améliorer les conditions de travail et les salaires du personnel? Le 30 septembre prochain, le gouvernement compte mettre fin à l'octroi de certaines primes qui font partie des conventions collectives, notamment celle pour le personnel en CHSLD, celle portant sur les troubles graves de comportement, la prime des psychologues. Pour des travailleurs tels que les ouvriers spécialisés visés, la décision du gouvernement les privera jusqu'à 10 % de leurs revenus, ce qui pourrait signifier jusqu'à 5 000 \$ de moins par année. Est-ce que le CISSS de la Côte-Nord s'engage à intervenir auprès du gouvernement pour réclamer la 	<p>Le président indique que les questions sont notées et que des réponses seront fournies ultérieurement, dans les meilleurs délais.</p> <p>Monsieur Claude Lévesque ajoute que, lors de la visite du premier ministre sur la Côte-Nord, quelques dossiers ont été abordés, dont les primes de disparités.</p> <p>Le CISSS peut s'assurer de dégager rapidement les impacts liés à la pénurie de ressources professionnelles sur l'ensemble du territoire et les impacts de toute décision de nature financière sur nos enjeux, ce à quoi le gouvernement répond que cette situation touche l'ensemble des régions du Québec. Nous pouvons toutefois démontrer clairement les particularités de notre territoire.</p>	DRHCAJ		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
reconduction de ces primes qui contribuent à retenir des centaines de travailleurs et travailleuses dans les établissements de santé de la Côte-Nord?				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 17 JUIN 2020

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ Questions : Relations de travail (RLT) versus crise COVID <ul style="list-style-type: none"> Malgré le recrutement positif des dernières semaines, il y a augmentation de l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante : que compte faire le CISSS? Augmentation de la charge de travail, notamment pour le personnel en soins à domicile, sans pour autant que des effectifs soient ajoutés. 	Le président, M. Denis Miousse, indique que le but du CISSS demeure de diminuer significativement l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante. Toutefois, le contexte actuel de pandémie rend la situation difficile. De plus, dans le cadre de cette pandémie, le gouvernement a demandé aux CISSS et CIUSSS de mettre en place de nouveaux services afin de s'assurer de desservir et protéger adéquatement la population. Tout ceci fait en sorte qu'il a fallu, et qu'il faudra probablement encore au cours des prochains mois, avoir recours à la main-d'œuvre indépendante. La directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, Mme Christine Pelletier, ajoute que son équipe continue de s'activer sans relâche à recruter du personnel de soins.	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ Questions : Relations de travail (RLT) versus crise COVID <ul style="list-style-type: none"> À l'été 2019, le remplacement de l'inhalothérapeute en BCN a coûté plus de 40 000 \$ en main-d'œuvre indépendante. Il y a plusieurs mois, il a été demandé qu'un deuxième poste d'inhalothérapeute en Basse-Côte-Nord soit affiché. Pourquoi cette solution proposée n'a-t-elle pas été prise en compte? Mme Savard demande au comité ressources humaines de se pencher sur cette question. Commentaire : il est important pour le SIISNEQ de pouvoir être en contact avec les membres du conseil d'administration du CISSS pour les mettre au fait de la version des salariés en ce qui a trait à divers dossiers de main-d'œuvre, ce que permettent les périodes de questions lors des séances publiques du conseil. 	Le président, M. Denis Miousse, assure que le comité ressources humaines est informé de toutes les demandes faites par les syndicats auprès de la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ). Par ailleurs, il indique que la question portant sur le poste d'inhalothérapeute en Basse-Côte-Nord a été notée et qu'un suivi lui sera fait à ce sujet par la Direction concernée. SUIVI Pour ce qui est d'un second poste d'inhalothérapeute en Basse-Côte-Nord, la direction concernée, la DSPEU, est à évaluer la situation. De nouveaux enjeux sont à documenter de même qu'une révision de l'offre de service afin de bien répondre aux besoins de la population. Une décision sera prise à ce sujet dans les prochaines semaines.	DRHCAJ DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 MAI 2020

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Marie-Claude Chiasson, représentante nationale, APTS Questions : <ol style="list-style-type: none"> Dans la foulée de la réouverture des services de garde et des écoles sur le territoire, qu'est-ce qui est mis comme filet de sécurité autour de nos petits protégés qui seront gardés à domicile parce que les parents ne souhaitent pas qu'ils retournent à l'école, concernant les services offerts par la DPJ? La date du 1^{er} anniversaire de la signature de la disposition locale est le 23 mai. Cependant, après plusieurs demandes, l'APTS n'a toujours pas reçu la définition des centres d'activités. Suite à l'injection de fonds par le ministre Carmant dans les services de la DPJ après le drame de Granby, combien de travailleurs sociaux a-t-on réussi à recruter sur la Côte-Nord? Est-ce que le personnel en place est suffisant pour répondre aux demandes? 	<ol style="list-style-type: none"> La directrice de la protection de la jeunesse, Mme Marlene Gallagher, indique que la DPJ est aussi très préoccupée par le confinement à la maison des enfants et adolescents depuis plusieurs semaines. Des rencontres régulières se tiennent avec les commissions scolaires et des discussions ont eu lieu avec le coordonnateur régional des centres à la petite enfance. Certaines commissions scolaires ont confirmé que les familles plus vulnérables ne sont pas nécessairement celles qui acceptent de retourner les enfants à l'école. Nous n'avons pas beaucoup d'autres solutions que celle de faire de la sensibilisation auprès de la population pour que celle-ci porte une attention particulière de bienveillance auprès des enfants et des familles qui pourraient vivre des problématiques. Les médias ont été mis à contribution en ce sens. Après une baisse drastique de 50 % des signalements, et ce, à la grandeur du Québec, on commence à observer une légère hausse sur la Côte-Nord. Toutes nos équipes sont à pied d'œuvre pour diminuer les listes d'attente et surveiller de près la situation. Depuis le début de la pandémie, tous les services de la DPJ, dont les services à domicile, ont été maintenus. La directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques, Mme Christine Pelletier, mentionne qu'elle a demandé à son équipe de prioriser le dossier de la définition des centres d'activités. La DRHCAJ sera en mesure de transmettre l'information demandée avant la mi-juin 2020. Madame Gallagher précise qu'avant même l'injection de nouveaux fonds par le ministre Carmant, la Direction générale du CISSS avait autorisé la DPJ à ouvrir au moins sept postes additionnels sur la Côte-Nord pour permettre de faire face au volume de signalements qui était en constante augmentation à ce moment. Malgré ces nouveaux postes, le 	DPJ DRHCAJ DPJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 MAI 2020				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	<p>mouvement de personnel avec lequel la DPJ doit composer amène un manque à gagner approximatif de 25 % des effectifs. Cette problématique touche particulièrement l'est du territoire (Sept-Rivières, Minganie, Basse-Côte-Nord).</p> <p>Mme Gallagher souligne toutefois que l'équipe de Sept-Îles travaille à la mise en place d'un projet novateur dans la façon d'offrir les services aux enfants. Si ce n'était de ce projet, quelque 80 enfants seraient en attente de suivi actuellement. Le projet répond aux besoins des familles et aux besoins d'amélioration du soutien professionnel des intervenants. Mme Gallagher ajoute qu'en collaboration avec la Direction des ressources humaines, le travail est cours pour trouver des façons de promouvoir positivement les emplois à la DPJ afin de les rendre plus attractifs.</p>			
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ</p> <p>Questions : Relations de travail (RLT) versus crise COVID</p> <p>À la suite de la participation de certains membres du personnel de soins du CISSS à un concours lancé sur les médias sociaux, Mme Savard déplore que ces employés aient été rencontrés par des gestionnaires sans la présence de leur syndicat et qu'on leur ait indiqué que la Direction prendrait les mesures jugées nécessaires. Dans le contexte des remerciements adressés par le président, en début de séance, aux travailleurs de la santé qui se dévouent depuis des semaines dans le cadre de la pandémie, Mme Savard souhaite qu'il n'y ait pas de suite auprès des employés concernés et que le dossier soit clos, en prenant en considération que le geste posé n'était pas mal intentionné. Mme Savard déplore que des mesures disciplinaires soient prises auprès d'employés qui doivent travailler dans des conditions difficiles en période de pandémie et dont les consignes n'arrivent pas toutes au même rythme.</p> <p>De plus, elle ne comprend pas que la liste des centres d'activités ne soit pas encore disponible, ce qui est très irritant. Elle espère qu'ils pourront la recevoir avant la date d'anniversaire de signature qui est au mois de juillet.</p>	<p>La directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques, Mme Christine Pelletier, indique que la Direction a été informée de la situation le 15 mai. Le dossier faisant l'objet d'une enquête, elle ne fera pas de commentaires sur ce dernier.</p> <p>Concernant les centres d'activités, Mme Pelletier est d'accord que les délais pour rendre la liste disponible ont été beaucoup trop longs. La DRHCAJ sera en mesure de transmettre l'information demandée avant la mi-juin 2020.</p>	DRHCAJ		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 29 JANVIER 2020				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Steve Heppell, secrétaire-trésorier du syndicat du personnel de bureau et vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux</p> <p>Question : Le 30 octobre dernier, les demandes syndicales ont été déposées au conseil patronal de négociation de la santé et des services sociaux pour le renouvellement de la convention collective de la table centrale et de la table sectorielle. Les membres du secteur est (Sept-Îles/Port-Cartier) souhaitent transmettre au conseil d'administration leurs souhaits pour l'année 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que ce soit une année de réinvestissement et de reconnaissance pour les 500 000 travailleuses et travailleurs des services publics; • que cette année soit celle où l'on corrige plus de problèmes qu'on en crée de nouveaux; • celle où le travail dans les services publics est enfin valorisé; • celle où nos professions redeviennent attrayantes pour la relève; • celle où les services à la population retrouvent toute leur humanité; • qu'elle soit une année de négociations fructueuses pour améliorer nos conditions de travail et nos salaires, car, une chose est certaine, pour nous, 2020 sera une année de solidarité, d'engagement et de détermination! 	<p>Le président du conseil d'administration et le président-directeur général reçoivent la carte de souhaits du syndicat.</p>	Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Nancy Gaudreault, radio communautaire CILE Havre-Saint-Pierre</p> <p>Question : Qu'en est-il du dossier du Dr Jean Labbé?</p>	<p>Le président-directeur général, M. Marc Fortin, indique que le conseil d'administration, sous la recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord, n'a pu accorder au Dr Jean Labbé les privilèges de pratique sur la Côte-Nord puisque celui-ci n'a pas respecté certaines conditions nécessaires à sa situation professionnelle.</p>	Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 NOVEMBRE 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Nathalie Savard, présidente, SIISNEQ-CSQ</p> <p>Question : Disparités régionales et relations de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Sorties annuelles autorisées (rétention du personnel) Équipes réduites – pression exercée sur les jeunes employés de soins Postes d'entrée en fonction : infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes Liste des griefs – réflexion à faire sur un ajout de ressource pour appuyer les agentes de proximité Contrats de travail non respectés par l'employeur – temps supplémentaire élevé et hausse de l'utilisation de main-d'œuvre indépendante : proposition de rencontre des syndicats avec le comité ressources humaines pour contribuer à trouver des solutions à la problématique de main-d'œuvre 	<p>Le président-directeur général, M. Marc Fortin, indique qu'il s'est engagé à régler la problématique portant sur les disparités régionales, en collaboration avec la nouvelle directrice des ressources humaines, d'ici le 1^{er} avril 2020, et ce, pour l'ensemble des syndicats.</p> <p>Pour ce qui est des autres points soulevés par la présidente du SIISNEQ-CSQ, M. Fortin est en accord avec l'ensemble des propos tenus. Depuis plusieurs mois, la direction générale a pour but que tout le personnel qui le souhaite puisse travailler à temps complet et que des horaires de travail soient adaptés à la situation de chaque personne qui veut travailler au CISSS de la Côte-Nord. Évidemment, il y a de nombreux éléments à concilier pour y parvenir. Toutefois, le président-directeur général précise que le déficit budgétaire n'est nullement un enjeu dans les décisions à prendre en ce sens.</p> <p>Par ailleurs, M. Fortin précise que le maintien de l'ensemble des services partout sur le territoire, jumelé à la pénurie de main-d'œuvre, fait en sorte que la main-d'œuvre indépendante (MOI) a effectivement augmenté au cours de la dernière année. Le président du conseil d'administration, M. Denis Miousse, ajoute que la proposition de Mme Savard quant à la participation des syndicats au comité ressources humaines du conseil d'administration sera prise en compte.</p> <p>SUIVI</p> <p>Postes d'entrée en fonction</p> <p>La titularisation du personnel de la catégorie 1 par l'attribution de postes d'entrée en fonction a été complétée à la fin décembre 2019. Au cours des prochaines semaines, une confirmation écrite sera acheminée aux personnes ayant été titularisées et/ou rehaussées.</p> <p>Contrats des inhalothérapeutes en Basse-Côte-Nord (BCN)</p> <p>Afin d'assurer le service à la population durant les vacances annuelles de l'inhalothérapeute en BCN, une ressource externe vient habituellement effectuer l'ensemble du remplacement. Toutefois, cet été, la ressource a annulé à la dernière minute. Il a donc fallu recourir à trois différentes ressources de main-d'œuvre indépendante (MOI) pour éviter la rupture de service. La somme totale pour le remplacement avec la MOI s'élève à 40 873,80 \$.</p>	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Valérie Duchesne, infirmière en hospitalisation, médecine chirurgie, CISSS</p> <p>Question : Quand verrons-nous de réels changements dans la charge de travail?</p> <ul style="list-style-type: none"> Unités en débordement – découragement et épuisement du personnel de soins (préposés, infirmières auxiliaires et infirmières) 	<p>Le président, M. Denis Miousse, rappelle que le travail est en cours pour rehausser les postes et adapter les horaires au besoin du personnel.</p> <p>Le président-directeur général confirme que la direction du CISSS est très sensible aux propos de M^{me} Duchesne et très consciente de la situation. D'ailleurs, tous les jours, en fin d'avant-midi, une vigie réunissant tous les départements concernés sur la Côte-Nord se tient pour vérifier les effectifs en place et trouver des solutions à court terme.</p> <p>M. Fortin ajoute que le travail de recrutement et de rétention de personnel se poursuit en continu. De plus, une réflexion sur l'organisation du travail doit aussi se faire pour suppléer à la pénurie de main-d'œuvre. Le gouvernement actuel s'attache en ce sens pour trouver des alternatives comme, par exemple, la possibilité de mieux rémunérer les préposés aux bénéficiaires.</p>	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
<p>Meggie Pascal, Fermont</p> <p>Question : Aimerais avoir une réponse officielle à la lettre envoyée il y a environ deux ans concernant les sorties annuelles par rapport au port d'attache</p>	<p>Le président-directeur général confirme que, d'ici le 1^{er} avril, une recommandation à cet effet sera déposée au conseil d'administration pour adoption avec une mise en application prévue pour la prochaine année financière.</p>	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 25 SEPTEMBRE 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 12 JUIN 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Josée Loubert, employée, Hôpital Le Royer Question : Inquiétude concernant la salubrité à l'Hôpital Le Royer (révision à la baisse des routines de travail, etc.)	Le président indique que la problématique a été notée et un suivi sera fait par la Direction des services techniques. Le président-directeur général remercie Mme Loubert des informations qu'elle a transmises. Il se dit très préoccupé des propos soulevés et signale qu'une rencontre sera rapidement convoquée avec les personnes concernées pour avoir un état de la situation afin que des correctifs soient apportés. Il ajoute que les suggestions présentées seront examinées attentivement. SUIVI Un plan d'action concernant les correctifs requis est en cours de réalisation.	Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Sophie-Anne Mailloux, CILE, Havre-Saint-Pierre Question : Accessibilité des salles de visioconférence, lors de la tenue des séances publiques du conseil d'administration, pour les personnes à mobilité réduite	Le président indique que la problématique a été notée et un suivi sera fait par la Direction des services techniques pour corriger la situation dans les meilleurs délais, que ce soit pour l'accès à la salle de visioconférence à Havre-Saint-Pierre ou à celles se trouvant dans les autres installations. SUIVI Les analyses pour installer une rampe temporaire ou permanente ont déjà été effectuées pour l'accès à la salle Gérald-Poulin à Havre-Saint-Pierre. Malheureusement, il s'est avéré impossible d'installer une rampe, car il n'y a pas assez de dégagement en façade. Toutefois, la salle B-366, située au 3 ^e étage, est accessible par ascenseur. Dorénavant, cette salle sera réservée pour la tenue des séances publiques du conseil d'administration à Havre-Saint-Pierre. De plus, une vérification a été faite pour s'assurer que tous les sites de visioconférence (Blanc-Sablon, Fermont, Port-Cartier, Forestville, Les Escoumins) réservés pour les séances publiques du conseil d'administration sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.	Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 15 MAI 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE PAR LE PUBLIC				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 MARS 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Charlotte Cormier, conseillère, Municipalité de Havre-Saint-Pierre Questions : Situation critique vécue au CISSS-de la Minganie : 1. Pénurie de médecins et de personnel infirmier 2. Problématique de recrutement 3. Harmonisation des allocations de déplacement entre les divers points de services de santé 4. Réduction des services offerts localement	1. 2. et 4. Docteure Marie-Claude Label, directrice des services professionnels et de l'enseignement universitaire, résume la situation des effectifs médicaux de Havre-Saint-Pierre. Elle indique que neuf médecins, sur les douze prévus au plan d'effectifs, sont en poste. Trois médecins font de la prise en charge et de l'hospitalisation de courte et de longue durée et cinq médecins font de la couverture d'urgence. Des imprévus ont causé une crise la semaine dernière en ce qui a trait à la couverture médicale en Minganie. Un médecin a dû s'absenter pour une urgence familiale et un autre a dû faire de même pour une urgence personnelle, ce qui a obligé à mettre sous tension plusieurs ressources pour assurer la couverture de la garde. Le CISSS est en processus très actif avec une de ses agentes de recrutement pour recruter de nouveaux médecins. Des tournées sont réalisées, des appels sont effectués auprès des résidents finissants, le recrutement avec Santé Québec est sollicité pour sélectionner des candidatures de médecins étrangers qui pourraient s'installer au Québec, etc. Docteure Label assure que ce sujet est traité de façon prioritaire par le CISSS de la Côte-Nord et que la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le Ministère supportent le CISSS dans ses initiatives de recrutement. En réponse à une question de Mme Cormier, D ^{re} Label précise qu'un comité de recrutement est en place auquel participent des intervenants de la Minganie. M. Marc Fortin, président-directeur général du CISSS de la Côte-Nord, ajoute que le recrutement dans son ensemble sur la Côte-Nord pose des défis de taille. Il mentionne notamment que, pour cette année, en Minganie, il y a eu 56 arrivées, mais aussi 53 départs, ce qui s'avère insuffisant pour combler l'ensemble des besoins. En plus de travailler sur le recrutement, il faut aussi s'attarder à la rétention du personnel. L'objectif du conseil d'administration est de s'assurer de maintenir l'ensemble des services à la population sur tout le territoire nord-côtier et d'améliorer l'offre de service. En Minganie, dans les	<ul style="list-style-type: none"> • DSPEU • DRHCAJ 		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 20 MARS 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	<p>circonstances, la télé santé en psychologie a été utilisée, réussissant ainsi à prendre en charge une quinzaine de patients additionnels. De plus, une inhalothérapeute a été ajoutée pour les services complémentaires de même qu'un infirmier auxiliaire à l'urgence, des infirmières auxiliaires en soutien à domicile et une auxiliaire familiale. Un nouvel ophtalmologiste offre aussi des cliniques et une infirmière praticienne spécialisée reviendra à temps partiel prochainement.</p> <p>M. Fortin précise qu'aucun poste n'est aboli en Minganie, mais malheureusement, comme ailleurs, on fait face à de l'absentéisme et à l'obligation de faire appel à de la main-d'œuvre indépendante. Comme ailleurs sur la Côte-Nord, il y a pénurie de préposés aux bénéficiaires et d'infirmières auxiliaires en Minganie. Nos coordonnateurs de territoire, dont Mme Chantale Tanguay en Minganie, collaborent étroitement avec les cogestionnaires médicaux terrain et la Direction des ressources humaines pour augmenter le recrutement et retenir la main-d'œuvre sur la Côte-Nord. Il ajoute que le CISSS de la Côte-Nord est très ouvert à travailler en collaboration avec les représentants syndicaux pour mettre en place différentes formes d'horaire de travail ou des statuts d'emploi pouvant mieux s'adapter aux besoins du personnel de soins. M. Fortin précise que les ententes syndicales devraient être conclues au cours des prochaines semaines.</p> <p>Docteur Lebel mentionne que les médecins ciblés pour promouvoir la pratique en Minganie sont la cogestionnaire, qui est une jeune recrue, et un médecin d'expérience qui connaît bien la Minganie.</p> <p>3. Mme Dyane Benoît indique que les allocations de déplacement pour les usagers sont déterminées dans une politique ministérielle couvrant l'ensemble du Québec. Concernant l'article paru dans le Nord-Côtier qui fait état de remboursements rétroactifs à des usagers de Sept-Îles qui se sont rendus à l'hôpital de Baie-Comeau pour y recevoir des soins, il s'agit là de cas particuliers. Pour les usagers de la Minganie, considérant qu'ils se trouvent à plus de 200 km, il existe une application systématique. La politique ministérielle sera transmise à Mme Cormier afin de s'assurer de répondre adéquatement à ses questions.</p>			
<p>Jacqueline Maltais, comité des usagers Haute-Côte-Nord–Manicouagan</p> <p>Question : Quand prévoyez-vous recevoir une plaque chauffante pour la distribution des repas aux Escoumins?</p>	<p>Mme Nathalie Minville, directrice des services techniques et de l'hôtellerie, explique que l'offre alimentaire en CHSLD a été implantée dans l'ensemble des CHSLD de la Côte-Nord au cours des dernières années. Ce qui est recommandé pour les CHSLD, c'est d'être capable de nourrir les résidents, plat par plat. Pour ce faire, la plupart des installations ont choisi l'alimentation en vrac.</p> <p>Dans le cas des Escoumins, nous en sommes à vérifier la faisabilité technique, notamment la capacité électrique de l'installation pour le branchement des chariots et la détermination du nombre de chariots nécessaires pour réussir à nourrir l'ensemble des résidents. Si la faisabilité technique se confirme pour ce type d'équipement, un appel d'offres sera lancé pour procéder aux travaux. Sinon, il faudra vérifier ce qui se fait d'autre sur le marché.</p>	DSTH		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Vanessa Imbeault, infirmière à Fermont et agente syndicale pour le SIISNEQ</p> <p>Questions : Sorties annuelles accordées au personnel</p> <p>1. Est-ce qu'une nouvelle politique sur les sorties annuelles accordées aux employés fera dorénavant état de coûts réels?</p> <p>2. Il y a environ deux ans, il avait été demandé à des employés qui ne bénéficiaient pas de sorties annuelles de transmettre une lettre au CISSS pour faire part de cette situation. Est-ce qu'il serait possible d'avoir un suivi sur ce sujet?</p> <p>3. Concernant l'imposition sur les troisième et quatrième sorties annuelles, est-ce qu'il est possible d'avoir un document explicatif sur ce sujet?</p>	<p>1. La nouvelle politique relève des ressources humaines, mais notre position a toujours été de se ramener aux coûts réels, comme c'est le cas dans l'ensemble du CISSS, et selon ce qui est prescrit aux conventions collectives. La DRHCAJ verra à rédiger cette nouvelle politique au cours des prochaines semaines.</p> <p>2. La réponse a été transmise verbalement à la présidente de la catégorie 1 pour que celle-ci la soumette à Mme Imbeault.</p> <p>3. Les documents explicatifs sont ceux des autorités fiscales. La Direction des ressources financières s'est engagée à produire un document explicatif synthèse du traitement fiscal pour les employés. Le tout sera disponible en juillet après les travaux de fin d'année financière.</p>	DRHCAJ		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 30 JANVIER 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Robert Blais, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs des services paratechniques, auxiliaires et de métiers de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord – CSN (STT SPAM SSS CN-CSN)</p> <p>Question : Comment et quand le conseil d'administration va-t-il régler définitivement l'iniquité des coûts de stationnement de Baie-Comeau versus l'ensemble du CISSS de la Côte-Nord?</p>	<p>Le président réitère que le statu quo sera maintenu en ce qui a trait aux coûts de stationnement à Baie-Comeau et à Sept-Îles.</p> <p>Mme Nathalie Minville, directrice des services techniques et de l'hôtellerie, explique que les coûts de stationnement sont calculés selon la circulaire du Ministère. Ont aussi été pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le « comparable » entre Sept-Îles et Baie-Comeau – La valeur marchande des coûts de stationnement dans ces communautés, par exemple les aéroports et les cégeps, ce qui a mené à la conclusion qu'il y a un écart défavorable des tarifs pour Baie-Comeau. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction générale Direction des services techniques et de l'hôtellerie 		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 30 JANVIER 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité des stationnements pour le personnel : sur ce point, l'écart est défavorable pour Sept-Îles. On retrouve entre 130 et 150 stationnements supplémentaires à Baie-Comeau. À Sept-Îles, un employé a accès à un stationnement une fois sur quatre, ce qui n'est pas une problématique rencontrée à Baie-Comeau puisque tout le personnel a accès à un stationnement en tout temps. De plus, les gens ayant accès à un stationnement en tout temps (les médecins) à Sept-Îles paient le même tarif que les employés de Baie-Comeau qui ont ce même avantage (accès en tout temps). 			
Nathalie Savard, SIISNEQ-CSQ Question : Allez-vous rétablir la situation pour qu'on puisse terminer cette négociation, rehausser les postes et faire en sorte d'avoir des gens heureux qui donnent des soins à la population de la Côte-Nord?	Le président indique que le conseil d'administration a mandaté les équipes de négociations pour arriver à des ententes satisfaisantes pour toutes les parties avec chaque syndicat concerné. Tous les efforts nécessaires sont déployés pour y parvenir. D'ailleurs, deux ententes de principe sont intervenues avec deux autres syndicats et le travail est en cours pour faire de même avec la SIISNEQ.	Direction des ressources humaines		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Équipe de réadaptation de Sept-Îles : Marie-Claude Chiasson, Manon Renneteau (physiothérapeute), Ann Gamble (ergothérapeute), Claudie Gagnon (ergothérapeute) Questions : Organisation des horaires de travail 1. Est-ce que le conseil d'administration considère que l'établissement fait une utilisation judicieuse et efficiente de ses ressources professionnelles et financières quand seulement 7 % des heures rémunérées, les fins de semaine, servent à l'atteinte des objectifs? Si oui, peut-il nous expliquer pourquoi? 2. Selon nos chiffres, seulement 16 des 34 demandes faites à nos professionnels sur 116 jours de présence à Sept-Îles les fins de semaine étaient pertinentes à un congé ou au report d'évaluation d'un patient. Sachant cela, le conseil d'administration trouve-t-il justifiée la volonté de l'établissement de poursuivre la couverture de fin de semaine? Si oui, pourquoi? 3. Compte tenu du peu d'utilisation des services les fins de semaine et des impacts signalés précédemment sur les services offerts en semaine, le conseil d'administration peut-il nous donner son avis sur la qualité des services offerts aux usagers? Croit-il qu'il y a une amélioration desdits services en réadaptation (pédiatrie, externe, soutien à domicile, hospitalisée, hébergement) et, si oui, pourquoi? 4. Le syndicat avait proposé, à l'origine, une autre solution que celle mise en place par l'établissement, à savoir l'instauration d'un service de garde. Une telle solution serait moins coûteuse	<ol style="list-style-type: none"> La couverture de services la fin de semaine est encore assez nouvelle. Le comité de direction prévoyait que le volume de demandes serait faible au cours des six premiers mois, voire même de la première année, car il faut opérer un changement de culture en même temps dans plusieurs directions du CISSS, ce qui s'avère être un grand défi. C'est une gestion de changement importante, une toute nouvelle culture à implanter. Lorsqu'on parle du 7 % d'utilisation des ressources, on parle seulement du temps consacré à répondre aux appels (aux références) qui sont faits la fin de semaine. Le reste du temps, chaque intervenant doit effectuer le travail habituel qu'il fait les autres journées en semaine. Malgré le volume faible de référence, il est évident que l'équipe de direction souhaite répondre à un plus grand volume d'usagers la fin de semaine. Les directions concernées doivent mieux s'arrimer afin de bien capter les besoins des usagers et y répondre adéquatement. Aussi, la question de l'utilisation efficiente des ressources est très légitime. Elle doit toutefois être analysée dans son ensemble sur toute la semaine de travail et non seulement sur la fin de semaine. Les éléments de réponse de la question 1 peuvent s'appliquer à cette question aussi. Rappelons les objectifs de départ de la couverture de services : faciliter les congés en diminuant la durée moyenne de séjour, prévenir les hospitalisations et répondre au standard clinique pour la clientèle ayant subi un AVC. La volonté de l'établissement d'instaurer ce changement trouve donc ses assises dans le guide ministériel de gestion de l'urgence, l'approche adaptée aux personnes âgées, le plan d'action AVC et les orientations ministérielles claires afin de garder nos usagers (et les retourner) à domicile le plus possible dans les meilleures conditions. À cet égard, l'intervention des physiothérapeutes et ergothérapeutes est très importante et contribue à favoriser l'autonomie fonctionnelle des usagers (favoriser le maintien ou le retour à l'autonomie à la marche et aux activités de vie, comme l'hygiène par exemple). Ils peuvent faire des recommandations pertinentes à l'équipe soignante en vue d'un retour à domicile. Nous sommes dans une démarche constante d'amélioration continue. D'ailleurs, nous constatons présentement que tous les acteurs impliqués n'ont pas la même compréhension des critères de référence (les critères sont très restrictifs) et qu'il nous faut travailler là-dessus. Aussi, des pratiques cliniques sont à changer dans plusieurs directions afin de s'assurer que nos professionnels de la réadaptation sont bien utilisés tout au long de la semaine (y compris la fin de semaine). Enfin, la méconnaissance de cette nouvelle offre de service nous a été fréquemment rapportée au cours des dernières semaines. Nous y travaillerons. À date, les professionnels nous ont rapporté des préoccupations en ce qui a trait à l'accès aux services et non sur la qualité de l'acte comme tel. Pour ce qui est de l'accès, l'équipe de gestion assure une vigie depuis le début de la couverture de service de fin de semaine sur les listes d'attente. Certains secteurs sont à surveiller présentement. Nous travaillons à bien comprendre si la fluctuation de certaines listes d'attente s'explique exclusivement par la couverture de fin de semaine ou par d'autres facteurs (absence de certains professionnels que nous n'arrivons pas à remplacer, nouvelles pratiques liées aux prescriptions des IPS, augmentation du volume de référence, etc.) et agir en conséquence. L'équipe de gestion a d'ailleurs réagi l'automne dernier en ajoutant des heures d'intervention en ergothérapie au soutien à domicile à Sept-Îles pour éviter que la liste d'attente ne s'aggrave. Au plan financier, il est clair que l'implantation d'une garde serait plus coûteuse que le modèle actuel. Il faut rappeler qu'aucune heure additionnelle n'a été ajoutée dans le modèle. La position de l'équipe de gestion, depuis le début du 	<ul style="list-style-type: none"> DI-TSA-DP DPSAPA Direction des ressources humaines 		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 30 JANVIER 2019				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>et plus efficace, car avant de contacter un professionnel, l'administration devrait s'assurer qu'un rappel en vaut la peine et qu'il correspond aux objectifs. Quel est l'avis du conseil d'administration sur la pertinence de notre proposition à la lumière du bilan qui a été déposé?</p> <p>5. Finalement, compte tenu des résultats pour le moins mitigés de l'expérience en termes de coûts, d'efficacité et de qualité des services, le conseil d'administration endosse-t-il la volonté et les démarches actuelles de l'établissement d'étendre cette méthode de gestion en 2^e ligne. Si oui, pourquoi?</p>	<p>projet, est qu'elle est ouverte à ajouter des heures, si requises. Par contre, elle croit davantage en l'ajout d'heures directement dans les équipes plutôt qu'en un système de garde.</p> <p>5. Il n'a jamais été question que le même type d'organisation du travail soit étendu partout (c'est-à-dire faire un genre de copier-coller). La Direction des programmes DI-TSA et DP a annoncé que, dans les autres services externes de Baie-Comeau et de Sept-Îles, une révision des horaires de travail serait réalisée. À terme, il est souhaité que tous les services du continuum soient disponibles pour les usagers plus largement que sur un horaire du lundi au vendredi de jour.</p> <p>Dans certains services, cela se traduira par une couverture en soirée et pour d'autres ce sera par une présence la fin de semaine (sur une ou deux journées, cela reste à déterminer). On se souviendra qu'à l'automne 2015, lors de la dernière visite de l'Agrément de l'ancien CPRCN, dans le sondage clientèle, les usagers ont exprimé leur besoin d'avoir des plages horaires plus grandes. En mai 2013, lors d'une visite d'appréciation des services en RI-RTF (de l'ancien CPRCN), les visiteurs avaient recommandé que les horaires de travail soient revus pour mieux répondre aux besoins des usagers le soir et la fin de semaine.</p> <p>Aussi, depuis l'entrée en vigueur de la loi 10, la couverture de fin de semaine a été mise en place avec d'autres équipes qui, auparavant, travaillaient sur des horaires typiques du lundi au vendredi de jour. Exemple : Les travailleurs sociaux des directions SAPA et DI-TSA et DP occupent maintenant des plages horaires de fin de semaine.</p> <p>Enfin, d'autres directions cliniques du CISSS vont réviser les horaires de travail dans les équipes au cours des prochains mois dans le but de répondre aux besoins des usagers en dehors des horaires typiques du lundi au vendredi de jour.</p> <p>Notre établissement est en amélioration continue. Les différentes directions cliniques du CISSS souhaitent collaborer davantage entre elles en impliquant les employés au bénéfice de notre population.</p>			
<p>Doreene Labadie, Membre du comité des usagers de la Basse-Côte-Nord</p> <p>Questions :</p> <p>1. Est-ce que la clinique de mammographie PQDCS va venir au CISSS au printemps 2019? - <i>Clinic mammography PQDCS will they be coming at CISSS this fall 2019?</i></p> <p>2. Ophtalmologie et optométrie Iris : Est-ce que ce serait problématique pour eux de venir deux fois par année? Pourquoi? Venir une fois par année ne donne pas assez de service à la Basse-Côte-Nord. Quelqu'un de chez Iris m'a dit qu'ils n'ont pas le temps de répondre aux besoins des gens de la Basse-Côte-Nord en venant une fois par année. - <i>Ophthalmology + optometry Iris: It is a concern that they come in twice a year. Why? Once a year it is not giving the service to the Lower North Shore. I was told by a person from Iris they haven't got the time to meet the needs of the people Lower North Shore a year.</i></p>	<p>1. Premièrement, pour les cliniques de mammographies de dépistage, il y en aura deux en 2019. La première se tiendra ce printemps pour permettre les examens chez les patientes qui furent annulées l'automne dernier. La deuxième clinique sera organisée, comme déjà prévu au calendrier, l'automne prochain. - <i>First, about the mammography clinics for the PQDCS: there are two clinics planned in 2019. The first one will be during spring time, and it is a special clinic for the patients cancelled last autumn. The second one will be organized as planned during next autumn.</i></p> <p>2. Au sujet des cliniques d'optométrie et d'ophtalmologie, Dr Robert Lepage se déplacera prochainement à Blanc-Sablon, soit du 22 février au 2 mars. Concernant la clinique d'optométrie avec Iris, le contrat pour l'année 2019 est à négocier et le CISSS de la Côte Nord va considérer le nombre d'examen à faire, tel qu'indiqué médicalement. - <i>Next, about the optometry and ophthalmology clinics, Dr Robert Lepage will visit Blanc Sablon from February 22nd to March 2nd to evaluate patients who are prioritized to be seen. As for the optometry clinics with IRIS; the contract for 2019 is to be negotiated and the CISSS Côte-Nord will consider the number of exams to be done as medically indicated.</i></p>	DSPEU		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 NOVEMBRE 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>Danielle Duguay, APTS</p> <p>Question : SAPA - Surcharge de travail au niveau du soutien à domicile. À court terme, qu'est-ce qui est prévu pour pallier le manque de personnel?</p>	<p>Le PDG invite madame à une rencontre de mise en place des façons de faire. Nous sommes ouverts à toutes solutions qui pourraient aider nos employés.</p> <p>L'approche centrée sur la personne devrait grandement aider et sera travaillée avec tous les gestionnaires, les employés et les différents partenaires afin de trouver les meilleures façons de faire.</p>	Marc Fortin, Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>
<p>Louise Bertrand, coordonnatrice du comité des usagers</p> <p>Question : Transmission de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la mise à jour du tableau des suivis des questions n'est pas sur le site Web? - Pourquoi l'assemblée générale annuelle n'a pas été annoncée? - Comme il est très difficile de suivre durant les séances sans documents, pourquoi ne sont-ils pas disponibles? 	<p>Le tableau est maintenant à jour et déposé sur le site Web.</p> <p>Après vérifications, l'AGA de même que la séance publique du conseil ont été annoncées sur le site Web du CISSS et par courriel aux médias ainsi qu'à divers groupes d'intérêt tel que les syndicats selon la liste d'envoi habituel. Un événement a aussi été créé sur la page FB du CISSS.</p> <p>Pour ce qui est de la publication des documents, puisque le CA est sans papier, il n'y a pas de copies disponibles. De plus, les documents deviennent publics lorsqu'ils sont adoptés par le conseil d'administration. Il est toujours possible de recevoir</p>	Marc Fortin, Direction générale		<p>Réalisé <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>En cours <input type="checkbox"/></p> <p>Non réalisé <input type="checkbox"/></p>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 NOVEMBRE 2018

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
	une version électronique des résolutions et documents déposés une fois leur adoption faite. Lorsque les sujets le permettent, des présentations PPT sont faites. Après vérifications auprès de diverses instances publiques comme les commissions scolaires, les municipalités, cégep, il en ressort qu'aucune instance ne remet au public de document papier sauf exception pour les documents assujettis selon la loi pour ce qui est des villes (conseils municipaux : projets de règlement ou liste des contrats de 10 000 \$ et plus). Une vérification est en cours pour les autres CISSS et CIUSSS.			
Madame Danielle Duguay, représentante APTS Question : Négociation des dispos locales - catégorie 4 Madame mentionne qu'ils sont en période de négociations et qu'ils sont ouverts à le faire. Elle demande à monsieur Fortin de donner aux négociateurs le mandat clair de négocier et non d'imposer une entente.	Monsieur Fortin est très au fait de ce qui se passe dans la province de Québec, il a accepté de poursuivre les négociations, mais les négociations doivent être de vraies négociations. Nous croyons à un résultat positif à court terme.	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 3 OCTOBRE 2018

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Monsieur Robert Blais, président STTSPAMSSS Côte-Nord CSN Question : Quelle est la réponse de l'employeur en lien avec l'iniquité du coût de stationnement à Baie-Comeau?	Pour l'instant, c'est le statu quo dans ce dossier.	Direction des services techniques		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Robert Blais, président STTSPAMSSS Côte-Nord CSN Question : Y a-t-il vraiment une RI qui ouvre au 2 ^e de l'hôpital à Sept-Îles et pourquoi vos partenaires syndicaux n'ont pas été interpellés?	Il s'agit d'une RI transitoire, c'est temporaire. Les usagers devraient arriver d'ici un mois. La partie syndicale a été informée de cette situation et elle le sera de nouveau une fois les usagers arrivés au 2 ^e .	Direction SAPA		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Louise Bertrand, représentante du comité des usagers Question : Elle se dit inquiète par rapport au déplacement des personnes au 2 ^e de façon temporaire. Pour les usagers, il s'agit d'une situation stressante. Est-ce que M ^{me} Benoît pourrait aller rencontrer le comité des résidents et leur expliquer la situation afin de les rassurer?	Chaque situation est unique, mais nous croyons qu'il s'agit de la meilleure solution pour les usagers et le changement est fait dans le respect des usagers. Nous sommes conscients du stress que cela occasionne et Mme Benoît ira les rencontrer.	Direction SAPA		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Nathalie Charland, employée Question : Le stationnement du 45, Père-Divet est souvent plein. Est-ce que le CISSS a été informé que nous ne pouvions pas stationner à cet endroit? Quelle est la situation du stationnement? Pourquoi la signalisation n'est pas adéquate?	Oui, nous vivons des difficultés, une étude de circulation est présentement en cours et par la suite, nous irons voir la ville pour avoir de meilleurs espaces de stationnement.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 13 JUIN 2018

Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Madame Sylvie Bellavance, D ^{re} Gingras, psychiatre et Dr Kunicki, psychiatre, CISSS Côte-Nord Question : Coupure de lits et coupure de gestionnaires en santé mentale Le 16 mai dernier, nous sommes venus vous faire part de nos inquiétudes face à la coupure des postes de gestionnaires. Aucune suite à nos questions du 16 mai 2018. Est-il nécessaire de maintenir le plan de réorganisation? Qu'est-ce que ça va prendre pour faire en sorte que la décision prise soit révisée? Quel est le délai pour se rendre compte que cela ne fonctionne pas? Dr Kunicki : Pourquoi la lettre d'entente qui lui permettrait de venir travailler n'est pas encore signée?	Les propos du 16 mai ont été bien entendus et nous avons pris le temps d'analyser la situation en parallèle avec le PREB. Dr Delorme était de passage sur la Côte-Nord le 11 juin 2018 pour le volet santé mentale. À la suite de tous ces éléments, un exposé a été fait et les membres du conseil soutiennent la mesure du PREB. Nous sommes convaincus que les mesures qui seront mises en place le seront pour le bien-être de la clientèle. Les choses seront mises en place pour offrir aux patients le maximum de soins auxquels ils ont droit. Les gestionnaires qui sont à la tête du CISSS Côte-Nord sont très à l'affût des problèmes et sont toujours en mode action pour régler les problématiques quand elles surviennent.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Diane Dugas, SIISNEQ-CSQ Question : Temps supplémentaire, temps supplémentaire obligatoire, mise en place de l'horaire	Monsieur Fortin partage les propos, quand une entente est signée, elle se doit d'être respectée. Nous allons vérifier pourquoi elle n'est pas en fonction. Elle doit s'actualiser.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 13 JUIN 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
12 heures. Il s'agit d'une entente à la demande de l'employeur et nos membres en voyaient les bien-faits. Nous sommes rendus à la mi-juin et ce n'est toujours pas mis en place. Nous voulons que le CA aille voir ce qui se passe avec cette entente.				
Madame Nathalie Savard, SIISNEQ-CSQ Question : Conditions de travail de nos membres Ça fait 2 semaines que nous dénonçons la situation et rien ne bouge. Les gens sur le terrain sont épuisés. Selon nous, le CISSS n'a pas fait d'effort de recrutement. Des feuilles circulent sur les départements pour savoir qui est intéressé à un TC, sans que nous soyons avisés. Avant de faire ça, nous devons régler les problèmes sur le terrain. La maltraitance est une situation dramatique, nous devons nous asseoir pour régler cette situation et la rencontre de relation de travail est seulement à l'automne. Pas de tronc commun aux ressources humaines, il n'y a pas de priorisation, faudrait travailler employeur-syndicats.				

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 13 JUIN 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Madame Claire Montour, présidente FSQ-CSQ Question : Conditions de travail (assurance-salaire) Tolérance zéro face à la maltraitance, est-ce que vous êtes d'accord pour dire que la maltraitance organisationnelle c'est aussi tolérance zéro? Démarche partenariale pour un retour au travail de monsieur Marc Corbillaire. Il travaille sur une recherche pour rendre le retour au travail plus sain. Dans l'optique des valeurs, il ne serait pas plus approprié de prendre l'argent et d'investir dans cette recherche?	La maltraitance n'est pas tolérée au niveau des patients et ni au niveau des employés. Nous souhaitons tous que nos postes soient comblés. Des affichages et du recrutement constants sont faits. Certains syndicats disent que leurs membres sont bafoués par les autres instances syndicales. Une rencontre avec l'équipe RH est prévue vendredi 15 juin 2018.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Dr Stéphane Kunicki, psychiatre Question : Seriez-vous prêt à mettre un moratoire sur la décision pour l'été? Pour travailler avec l'équipe en place.	Monsieur Fortin s'engage à ne pas mettre en place les mesures avant l'automne. Nous travaillons sur les mesures, mais la mise en place aura lieu en automne.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Christian Cormier Question : Droit pour recevoir des services. Depuis janvier, rien n'a bougé, ça fait 6 mois qu'il n'a pas de médecin. S'il ne reçoit pas de services, il ira au privé et il enverra la facture au CISSS. Il exige d'avoir des services.	Une réponse immédiate est difficile à donner, car nous ne connaissons pas toute la situation. Les autorités compétentes pourront vérifier pourquoi ce monsieur n'a pas reçu de services. Le monsieur a été référé à la commissaire aux plaintes.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 MAI 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Madame Nathalie Boudreault, coordonnatrice à la gestion à la TROC Question : Prochain dépôt des orientations ministérielles en matière d'action communautaire autonome. On sait que les orientations sortiront sous peu. Pour la Côte-Nord, nous aimerions avoir l'appui du CA pour faire une démarche afin que la consultation se fasse à l'automne.	La demande a été adressée au MSSS	Johanne Savard Marie-Claude Boudreault		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Sylvie Bellavance, assistante du supérieur immédiat au CISSS de la Côte-Nord (accompagnée de trois personnes et des collègues de la psychiatrie) Question : Santé mentale et dépendance Mise en contexte : Désaccord concernant le plan de redressement dans leur secteur (coupure de poste d'encadrement et coupure de lits). Si des lits sont coupés en psychiatrie, les patients vont se retrouver à l'urgence et ce sont les collègues de l'urgence qui auront une surcharge. La charge de travail est trop lourde pour 2 gestionnaires et il sera difficile de garder les gestionnaires. Nous	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'une pétition aux membres du conseil. Compte tenu de la complexité de la question, la question est prise EN délibéré. Le MSSS sera sur la Côte-Nord, le 11 juin prochain afin de rencontrer les équipes médicales. Le CISSS validera son plan de réorganisation avec le directeur de la santé mentale à cette occasion. 	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 MAI 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
demandons au CISSS de revenir sur la décision, soit de maintenir 2 chefs à BC et 2 chefs à SI.				
Madame Sonia Dumont, de l'Âtre de Sept-Îles Question : La suppression des postes de gestionnaires à Baie-Comeau et à Sept-Îles en santé mentale. Quels moyens seront utilisés pour maintenir et améliorer le partenariat?	Une rencontre avec l'ensemble des organismes communautaires a eu lieu. Un répondant clinique a été identifié pour chacun des organismes communautaires ayant un lien avec la Direction des programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux	Marc Fortin Dyane Benoît		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Sébastien Lebreux, STT SPAMSSSCN – CSN (catégorie 2) Question : Stationnement Il est demandé de traiter de façon équitable les coûts des stationnements en modifiant à la baisse sur l'ensemble du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> Pas de solution pour le moment. Une journée de planification aura lieu avec le CA et une réponse sera donnée au plus tard en septembre. 	Marc Fortin Nathalie Minville	Septembre 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Robert Blais, STT SPAMSSSCN – CSN (catégorie 2) Question : Dépôt d'une pétition pour la stabilité des postes Le CISSS doit prendre les moyens nécessaires pour donner aux usagers les services auxquels ils ont droit tout en respectant les conditions des employés	Dépôt d'une pétition aux membres du conseil.	Ressources humaines		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Robert Blais, STT SPAMSSSCN – CSN (catégorie 2) Question 1 : Position du CISSS concernant les petits milieux. Est-ce qu'il peut garantir le nombre de lits? Question 2 : Financement est la même hauteur qu'ailleurs, est-ce une question de gestion?	<p>1- Il n'y aura pas de coupure de service. Nous avons le nombre de lits nécessaires dont nous avons besoin. Nous allons ajuster le nombre de lits à la population.</p> <p>2- Il y a assez de ressources sur la Côte-Nord et nous devons être en équilibre budgétaire. Nous manquons de financement pour des ressources qui n'ont jamais été financées. Le problème c'est de trouver du personnel. Avant tout, nous devons stabiliser notre personnel et embaucher. Nous avons de l'ouverture pour donner des temps complets et nous pourrions demander à du personnel d'aller prêter main-forte dans d'autres unités pour mieux desservir la population. Nous devons être attractifs, mais quand on voit la publicité négative, c'est difficile d'être attractifs pour les futurs employés D'où vient la rumeur de transformer le CHSLD de la Minganie en CLSC? C'est faux, il n'en a jamais été question.</p>			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Nathalie Savard, SIISNEQ Question : L'entente avec l'employeur est une belle entente, mais nous devons la faire vivre. Nous voulons faire rehausser les postes et travailler sur les priorités. Nous voulons rehausser, mais au début, vous avez coupé. Nos gens sont en détresse et en surcharge de travail. Nous devons nous asseoir avec les RH. Plein de postes ne sont pas affichés. Hémodialyse à Baie-Comeau, c'est une grosse préoccupation. Ça va prendre plus d'infirmières.	Nous prenons acte des préoccupations du SIISNEQ.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Dorine Labadie, résidente de la Basse-Côte-Nord Question : Demande une mise à jour d'une question posée lors du CA de novembre dernier : Est-ce qu'il y a des projets pour des visites de spécialistes sur le territoire de la BCN tel que la dermatologie, ophtalmologie?	<ul style="list-style-type: none"> La DSPEU est en démarche auprès d'un groupe de médecins afin qu'ils aillent plus régulièrement en BCN. La télémédecine doit être améliorée. Une réponse sera envoyée à madame Labadie. 	DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Dorine Labadie, résidente de la Basse-Côte-Nord Question : Étant donné qu'il n'y a pas de vol avec Provincial Airlines le dimanche entre Québec et Sept-Îles, est-ce que les patients hospitalisés à Québec peuvent voyager avec Air Canada les samedis ou les dimanches afin de prendre le vol du dimanche avec PAL vers la Basse-Côte-Nord?	L'horaire du dimanche de PAL a été modifié pour permettre la connexion avec Air Canada.	Marc Fortin Jean-Philippe Comtois		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Dorine Labadie, résidente de la Basse-Côte-Nord Question : Est-ce qu'il y a une mise à jour concernant la relocalisation du fumoir de l'unité Antoinette-Malouin de Blanc-Sablon?	Des vérifications seront faites et une réponse sera envoyée à madame Labadie.	Marc Fortin Nathalie Minville Dyane Benoît		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Marie-Claude Chiasson, APTS Situation en centre de réadaptation jeunesse (surpopulation et manque de personnel) Qu'est-ce que le CISSS va faire pour répondre aux besoins de la situation des jeunes?	Nous sommes au fait de la situation. Nous travaillons pour le recrutement. Ce qui nous préoccupe, c'est l'augmentation des jeunes en centre de réadaptation. Nous sommes à trouver des moyens pour éviter des dérapages et allons travailler ensemble pour trouver des solutions.	Marc Fortin Anne Tremblay Marlene Gallagher		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 16 MAI 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Monsieur Steeve Heppell, CSN Les employés ne veulent pas se promener partout. On veut qu'on leur demande leur opinion avant de les transférer. Sur les tables de négociations, les gens disent que nous serons obligés de nous promener. Location de véhicule et doivent assumer les frais de location. On veut que l'employeur prenne en charge la location de voiture.	Il est très délicat d'intervenir à ce sujet dans la période de négociations. Il n'est pas question d'envoyer des gens de Sept-Îles travailler à Baie-Comeau. Concernant la location de voiture, dans la politique de frais de déplacements, la question sera abordée en comité de direction. Toutefois, nous fournissons des avances de voyage au besoin.	Ressources humaines Jean-Philippe Comtois		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 MARS 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Monsieur Luc Verreault, APTS Question : Politique sur les frais de déplacement	La politique doit être harmonisée, des vérifications doivent être faites auprès du contentieux. Une rencontre avec le CODIR est prévue le 3 avril prochain afin de regarder nos procédures. Des suites seront données lors d'une prochaine séance du conseil d'administration. Une lettre a été transmise au syndicat à ce sujet.	Jean-Philippe Comtois		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Luc Verreault, APTS Question : Surcharge-détresse	Les grandes préoccupations amenées sont connues et partagées par l'ensemble du comité de direction. La main-d'œuvre sur la Côte-Nord est en difficulté et c'est pour cette raison qu'un forum d'échange et d'orientation sur la situation d'emploi se tiendra le 4 avril 2018. Beaucoup de personnes seront invitées dès lundi et différents sujets seront abordés comme par exemple : horaire, charge, désirs des employés.	DRHCAJ	4 avril 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Linda Girard, CSN Question : Coûts de stationnements à Baie-Comeau	Le dossier n'est pas avancé. Le tarif est en lien avec le socioéconomique de la ville. L'entretien des stationnements doit s'autofinancer et nous n'avons pas de surplus. Le sujet sera abordé lors du comité de direction du 3 avril 2018 et un retour sera fait en avril ou au plus tard en mai.	Comité de direction	Mai 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Kevin Bouffard, CSN Question : Postes non comblés	Les mêmes moyens sont utilisés depuis des années et ils n'apportent pas les résultats escomptés. Comment on peut faire mieux sur la Côte-Nord? L'attractivité, le travail adapté, conciliation travail famille, etc. Nous devons revoir nos méthodes. Les postes seront affichés.	DRHCAJ	Mai 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Kevin Bouffard, CSN Question : Manque d'effectifs sur le plancher	Nous n'avons pas coupé de postes, qu'est-ce qui fait que les perceptions sont différentes? Les volumes d'activités n'augmentent pas, pourquoi les gens disent qu'ils se sentent surchargés? Le sujet sera abordé lors du sommet.	DRHCAJ	4 avril 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Bianka Beaudin, CSN Madame Chantale Blais, CSN Madame Lucie Richard, CSN Question : Centralisation de la stérilisation (Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre) Des préoccupations en lien avec le nombre élevé de stérilisations à faire et c'est difficile à faire quand le service ne se fait pas sur place. De 3 à 6 jours avant que le matériel soit retourné et souvent, il arrive sale. La réorganisation n'est pas optimale dans ce cas-ci. Coupure de poste d'une personne avec limitations fonctionnelles permanentes, qui fera ses tâches?	La décision de couper le poste n'a pas été prise dans l'optique d'économiser de l'argent. Il s'agissait d'une mesure pour remédier à un problème de qualité au niveau des normes. C'est pour cette raison que la stérilisation a été envoyée à Sept-Îles. Il y a eu un manque de communication. Nous allons revoir le dossier et un suivi sera fait à ce sujet, soit de revenir ou non sur la décision de couper le poste. Le fait d'avoir des limitations fonctionnelles ne devrait en rien nuire à un employé. Les services devraient être préservés.	Marc Fortin	3 avril 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Valérie Dion, CSN (Robert Blais) Question : Coupures dans les petits hôpitaux	Le regroupement de services est envisagé dans ces petits milieux. Nous sommes à évaluer la faisabilité du projet.	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Monsieur Robert Blais, employé Question : En attente d'un montant d'argent à la suite d'une entente en psychiatrie en juin 2017	Quand ils vont recevoir l'argent? Monsieur Fortin fera des vérifications avec l'équipe RH.	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Annie Bégin, PAB HCN (Bergeronnes) Question : Amène sa situation, employée depuis 28 ans, elle est en sans solde pour 10 jours pour des raisons banales. Elle se sent en otage en lien avec son ancien chapeau. Elle subit du harcèlement. Nous sommes tous laissés à nous-mêmes. Elle prend du temps pour ses patients et elle est punie et ne peut prendre ses vacances.	Nous recevons le témoignage.			

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 21 MARS 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Monsieur Steve Heppell Question : Heures rémunérées heures travaillées. Budget 2018 vs budget 2017.	Le budget 2018 sera disponible sous peu. Les documents ont été transmis par courriel à M. Heppell.	Jean-Philippe Comtois	Mai 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Madame Louise Bertrand, représentante du comité des usagers Question : Aimerais que les tableaux de suivis et les anciens procès-verbaux soient déposés sur le site Web du CISSS et que le nom des personnes qui posent les questions soit également indiqué.	Nous procéderons aux modifications demandées.	Direction générale en collaboration avec le service des communications	Mai 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Diane Dugas, SIINEQ Question 1 : Nathalie Savard : redressement budgétaire Question 2 : Poste d'agente administrative à Chute-aux-Outardes qui sera coupé Question 3 : Difficultés au niveau de la négociation locale (depuis janvier que nous avons remis un protocole d'entente et nous attendons toujours une date de rencontre)	1- La pénurie de main-d'œuvre est en partie responsable. Optimisation des services. Les mesures seront regardées. 2- Le dossier sera analysé afin de voir si le poste doit demeurer ou pas. 3- Il semblerait que le protocole n'ait pas été reçu par la DRHCAJ	Le comité de direction DRHCAJ	3 avril 2018	Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 31 JANVIER 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Nathalie Savard, SIISNEQ – CSQ Question : État de situation des relations de travail – la pénurie de personnel et les pistes de solutions Intervention : Augmentation de l'assurance-salaire, le temps supplémentaire obligatoire, la main-d'œuvre indépendante, toutes ces causes amènent de l'instabilité dans les équipes et les membres ont de la difficulté à procurer des soins sécuritaires. C'est pour cette raison qu'un signalement de maltraitance organisationnel sera déposé à la commissaire aux plaintes.	Des décisions ont été prises dans le dossier des postes (vacants, non affichés, à abolir, à pourvoir). Le plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB) adopté lors de la séance d'aujourd'hui comporte des mesures qui devraient contribuer à la réorganisation du travail. La haute direction est toujours ouverte aux pistes de solutions qui pourraient lui être suggérées. En ce qui concerne la plainte, nous attendrons les conclusions de la commissaire.	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Claire Montour, Fédération de la santé du Québec Question : Enjeux de la flexibilité et de la mobilité de la convention collective Intervention : Le respect et l'importance de la convention collective. La stabilité des postes, ce n'est pas de promener des gens entre les différents services, les différentes clientèles. Vous devez répondre à autre chose que l'équilibre budgétaire du D ^r Barrette... Ce sont les employés qui sont le noyau du réseau de la santé.	Nous sommes prêts à entendre des solutions et à travailler en partenariat. Les conventions collectives sont respectées et nous devons nous entendre sur la définition du mot stabilité.	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
M ^{me} Sonia Éthier, CSQ Question : Financement des services publics sur la Côte-Nord Compte tenu que le ministre Barrette ne semble pas en mesure de régler le déficit budgétaire et que cela a un impact sur le personnel, les patients, la qualité des soins, etc., ne serait-il pas le moment d'exiger une rencontre avec M. Couillard pour demander la fin des compressions et un réinvestissement dans le réseau?	La demande sera analysée et la décision sera transmise lors de la prochaine séance du conseil.	Denis Miousse		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
M ^{me} Nathalie Savard, SIISNEQ – CSQ Question : Plan de retour à l'équilibre budgétaire Intervention : Pour nos membres, ça veut dire encore faire plus avec moins. Fermer des lits, c'est fermer des services à la population. Nous devons espérer que les explications ont été plus détaillées et que les mesures ont été réfléchies avant d'être adoptées.	Le conseil d'administration a eu une journée de travail pour évaluer et analyser les mesures. Beaucoup de questions ont été posées. Nous pensons que les nouvelles façons de travailler vont aider nos employés. Les différentes instances seront rencontrées afin de présenter le PREB.	Denis Miousse		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
M ^{me} Dorine Labadie Questions posées en anglais : 1. Est-ce qu'il y a d'autres coupures prévues prochainement en 2018 dans les services de santé et les services sociaux?	1. Pas de coupures de services en 2018, mais beaucoup de réorganisations. Les services seront conservés et tout le territoire sera occupé. De plus, le nombre d'heures rémunérées est plus élevé que l'an passé.			Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 31 JANVIER 2018				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
<p>2. Transport? Il n'y a pas d'amélioration depuis la dernière rencontre.</p> <p>3. Pourquoi la télémédecine n'est pas utilisée en BCN où il pourrait y avoir beaucoup d'argent économisé. C'est utilisé dans d'autres communautés comme au Labrador. Les patients n'auraient pas à voyager si souvent. Les escortes : la politique devrait être révisée dès que possible?</p> <p>4. Est-ce qu'il y a des plans pour augmenter le nombre de lits pour plus de personnes âgées à Beau-Séjour?</p>	<p>2. Beaucoup d'améliorations suite aux commentaires. Communication constante avec la compagnie aérienne. La priorisation des patients est refaite en cas d'annulation des vols. Un nouvel appareil sera bientôt en fonction et un plan B est également élaboré.</p> <p>3. Ça fait partie du plan de retour à l'équilibre proposé ce soir et nous voulons intensifier la télémédecine dans le futur et la moderniser. La politique est terminée, il reste quelques détails à valider. Elle sera présentée au comité de gouvernance et par la suite au conseil d'administration en avril prochain.</p> <p>4. Démarches en cours avec un comité de travail. La prochaine rencontre est prévue à la mi-février. L'analyse globale doit être faite avant la prise de décision au niveau du nombre de places.</p>			

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 22 NOVEMBRE 2017				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Question de la SIISNEQ-CSQ : La fermeture des lits aux Escoumins	La décision de réduire le nombre de lits a été analysée en fonction de besoins de la population et en collaboration avec l'équipe médicale.	DSPEU		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question de la SIISNEQ-CSQ : L'état des relations de travail	C'est multifactoriel	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question de la TROC : Gestion LEAN	Non, pas pour le moment : des sondages seront faits à des moments précis pour évaluer le climat de travail.	Nathalie Castilloux		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 27 SEPTEMBRE 2017				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Question du public : Demande pour qu'un point statutaire soit ajouté à l'ordre du jour des séances publiques régulières du conseil d'administration intitulé : Comité des usagers	Un suivi sera fait sous peu, le conseil d'administration est ouvert à la proposition Une décision sera prise en plénier et, une fois la décision prise, la réponse sera inscrite dans le tableau avant le dépôt sur le site Internet. L'idée était de faire connaître un peu plus le comité. La demande est bonne, mais nous devons établir les modalités.	Denis Miousse		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question du public : Quand les affichages de postes vacants pour la catégorie 2 et 3 seront-ils faits?	Un état de situation des postes vacants dans le CISSS sera fait et un rapport sera déposé à un prochain conseil d'administration. Secteur HCN-M : 80 postes ont été affichés du 6 au 20 octobre 2017 Catégorie 1 : 14 postes Catégorie 2 : 53 postes Catégorie 3 : 13 postes Les salons de postes ont eu lieu les 14-15-16 novembre dernier. Analyse en cours sur l'ensemble des postes vacants du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Portrait demandé par installation • Intention d'afficher tous les postes d'un même titre d'emploi simultanément • Travail conjoint avec les agents de gestion de personnel et les gestionnaires • D'autres salons de postes sont à prévoir à la fin février ou début mars pour les secteurs HCN-M 	Marc Fortin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question du public : Est-ce que les coûts de stationnement pour les employés seront les mêmes à Baie-Comeau et à Sept-Îles?	La politique a été présentée au comité de gouvernance et d'éthique du 1 ^{er} novembre dernier. La ventilation des coûts sera faite et la décision a été prise de présenter à nouveau le dossier en janvier 2018 afin d'avoir une réponse plus approfondie.	CODIR		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 27 SEPTEMBRE 2017				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Question du public : Quels moyens ont été pris pour lancer l'appel de candidatures pour la composition du comité consultatif à Port-Cartier? Le comité des usagers de Port-Cartier n'a jamais reçu de lettre d'invitation à se joindre au comité consultatif.	L'appel de candidatures a été mis dans le journal Le Port-Cartois. Un courriel officiel sera transmis au comité des usagers et ce dernier fera suivre au comité de résidents.	Sandra Morin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question du public : Un suivi est demandé concernant la Résidence des Bâtisseurs.	Un comité de suivi se rencontrera aux deux semaines et un suivi sera effectué à un prochain conseil d'administration. Une décision sera prise en plénier et, une fois la décision prise, la réponse sera inscrite dans le tableau avant le dépôt sur le site Internet.	Dyane Benoît		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Point 9.2 de l'ordre du jour : Comité consultatif à Sept-Îles	Aucune demande n'a été reçue pour la création du comité consultatif à Sept-Îles. Un suivi sera fait auprès du MSSS.	Sandra Morin		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU 14 JUIN 2017				
Sujet	Suivi	Responsable	Échéance	État du suivi
Question du public : Questionnement sur la politique : Avis sur la politique réseau de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail.	Nous allons vérifier cette question avec la DRHCAJ et un suivi sera fait.	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question du public : J'ai fait une compilation des moments où les périodes de questions du public sont placées dans les assemblées des autres CISSS et j'aimerais que le CA du CISSS Côte-Nord revoie ses façons de faire afin de favoriser, d'une part, la participation du public en évitant que certaines personnes se découragent, comme ce fut le cas à la dernière séance, et, d'autre part, de respecter la durée de 30 minutes de cette période, ce qui est beaucoup plus facile lorsque celle-ci n'est pas placée à la fin. Ce qui n'empêcherait pas le public d'assister à toute la séance s'il le désire, sauf si des points en huis clos doivent être discutés, ceux-ci pouvant être placés à la fin, comme c'est le cas dans certaines régions. Je joins le tableau comparatif ainsi que les liens menant aux documents qui m'ont permis de faire cette compilation.	La demande sera analysée et la décision sera transmise lors de la prochaine séance du conseil.	Denis Miousse		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>
Question du public : Rapport « Sondage sur la santé psychologique » de nos membres.	Nous prenons acte de ce rapport qui sera soumis à la DRHCAJ pour analyse et suivi, si requis.	DRHCAJ		Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non réalisé <input type="checkbox"/>

Dossier préparé par
Dossier présenté par
Date

Corine Deraps, conseillère cadre au PDG – volet CA, et **Pascal Paradis**, adjoint à la PDG - relations médias, communications et affaires corporatives (i)

Denis Miousse, président du conseil d'administration, et **Manon Asselin**, présidente-directrice générale

Le 21 septembre 2022